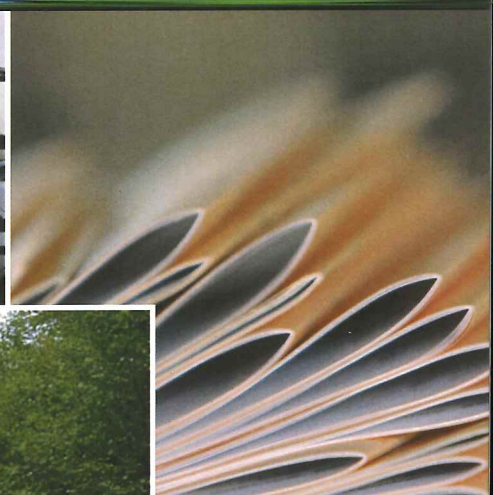


LA VIE DE NOTRE COMMUNE

EDITION 2006- N° 20

JOURNAL D'INFORMATION DE 67170 GEUDERTHEIM





Madame, Monsieur,

Le 13 juillet 2006 restera un grand jour pour Geudertheim. C'est le jour où la petite histoire a rencontré la grande histoire. Ce jour-là, la France fêtait le centenaire de la réhabilitation du Capitaine Dreyfus, sauvé par Picquart. Ce même jour, nous avons inauguré la Place du Général Marie-Georges Picquart, enfant de Geudertheim, sauveur de Dreyfus.

Après tant d'années d'arpentage de nos rues, Edmond descend de son vélo et pose son sac. Je lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Stéphane Reinhardt, fils de Lucien, fait une brillante carrière militaire dans l'aéronavale. Il fait désormais partie du cercle très fermé des Geudertheimois titulaires de la Légion d'Honneur.

Je souhaite une très cordiale bienvenue à notre nouveau Curé Roland Diss. La messe d'installation à Weyersheim était très émouvante. M. le Curé nous a fait l'honneur d'assister à la cérémonie du 11 novembre à Geudertheim. Je ne doute pas de la qualité de nos relations futures.

Le programme pluriannuel de modernisation du réseau d'assainissement touche à sa fin. Après le renforcement du réseau, surtout dans les parties basses (rue de l'Arche, rue du Chevreuil), l'achèvement du bassin de pollution à côté de la station d'épuration constitue l'acte final du programme. Le revêtement à neuf des rues concernées ne laisse pratiquement plus rien voir...

La révision du POS devenu PLU commence à porter ses fruits. A présent l'agrandissement de notre zone artisanale est possible. Une première tranche est lancée. La décision toute récente de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn d'équiper la zone d'un réseau d'assainissement collectif est une bonne nouvelle. Cet aménagement retardera quelque peu la réalisation de la zone mais il constituera un atout essentiel pour l'avenir. En effet, il ouvre des perspectives encourageantes pour des extensions futures.

Comme chaque numéro, l'édition n° 20 de notre journal contient beaucoup d'informations sur la vie de notre commune, de nos associations, de nos entreprises, sur la vie du passé... Parmi nos associations il y en a une qui a l'honneur d'être devenue centenaire : l'Association de Geudertheim pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. La fête aura lieu à l'étang le 3 juin 2007.

Je vous souhaite bonne lecture, de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2007.

Votre Maire

Erwin FESSMANN

Le Mot du Maire	2 ^{ème} de couverture
Sommaire	1
Bulletin Municipal : la 20 ^{ème} édition	2-3
Un MAX d'infos : l'inauguration de la Place Marie-Georges Picquart	4
l'atelier de jus de pommes de la Co-Co	4
Portrait : Edmond Roser, notre facteur, a pris sa retraite !	5
Programme pluriannuel d'assainissement : le bassin de pollution	6-7
La Micro-Zone d'Activités de Geudertheim	8
Un MAX d'Infos : l'accueil de M. le Curé DISS, nos doyens, ...	9
A Friejhohr fer unseri Sproch : l'édition 2006	10
En quelques mots : nos élus ont la main verte !	11
la section de Geudertheim-Bietlenheim des sapeurs-pompiers	11
Quelques décisions du Conseil Municipal	12
Commerces et artisanat : du nouveau !	12
La Poste de Geudertheim : le service public à échelle humaine !	13
Le carnet de famille : l'état civil de 2006	14
Le Compte Administratif 2005	15
ABAMA - Petite Enfance : infos pratiques	16
Infos Santé 2006	17
Infos-Lois-Citoyenneté : boire ou conduire... un choix vital !	18-19
Souvenirs... au bon vieux temps du « Konsüm »	20-21
A L'HONNEUR !! Un enfant de Geudertheim Chevalier de la Légion d'Honneur	22-23
Internet - notre village vu du ciel !	24
Jeu : Connaissez-vous votre village ?	25
Pages ouvertes aux parents d'élèves : la PEEP et Vivre l'Ecole communiquent	26-27
Infos en bref	28
Jeu : Sudoku	28
Au service des habitants : notre Mairie, la Maison des Services	29
Infos utiles : horaires des bus Mugler, calendrier des vacances scolaires, voirie 2006/2007	30
Le Palmarès du Concours 2006 de Fleurissement et d'Aménagement extérieur	31
Les Grands Anniversaires, les Noces de Diamant et d'Or	32
Le Guide 2006/2007 des Associations de Geudertheim	33-35
« Les Fils des Tués » : explications et témoignages	36
« Chapafra » - Le Club de Bricolage de Geudertheim	37
AES Alsace : le projet humanitaire d'une nouvelle Association de Geudertheim	38-39
Notre forêt : bilan et perspectives 7 ans après Lothar	40-41
Sortez vos agendas !	42
Jeu : Le jeu des 7 différences	43
« Votre langue aux chats ? » : les réponses aux jeux	44
Meilleurs Vœux !	3 ^{ème} de couverture
“ Coucher de Soleil, un soir d'automne, sur notre belle forêt... ”	4 ^{ème} de couverture
<i>Nos remerciements à tous les auteurs, qui se reconnaîtront !</i>	



LA VIE DE NOTRE COMMUNE N° 20 - EDITION 2006

Journal d'Information publié par la Commission d'Information de 67170 Geudertheim

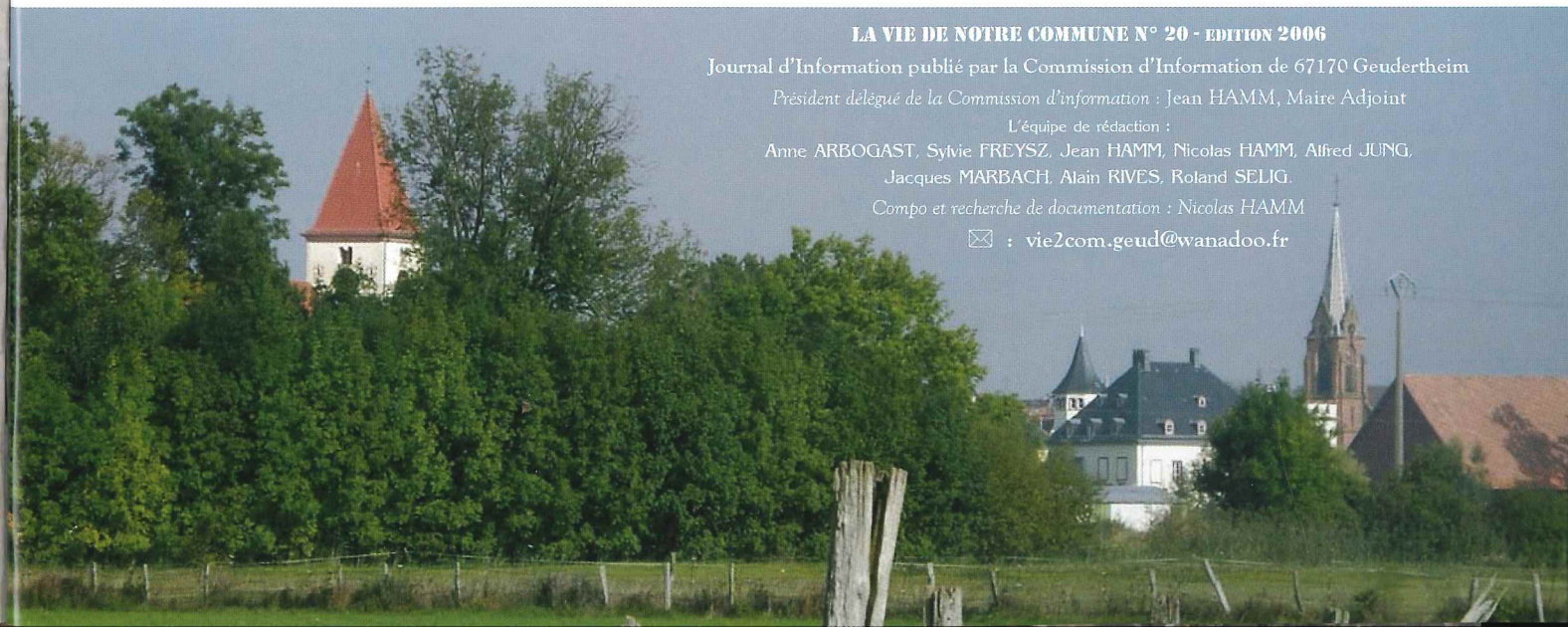
Président délégué de la Commission d'information : Jean HAMM, Maire Adjoint

L'équipe de rédaction :

Anne ARBOGAST, Sylvie FREYSZ, Jean HAMM, Nicolas HAMM, Alfred JUNG,
Jacques MARBACH, Alain RIVES, Roland SELIG.

Compo et recherche de documentation : Nicolas HAMM

✉ : vie2com.geud@wanadoo.fr



BULLETIN MUNICIPAL : LA 20^{ÈME} EDITION !

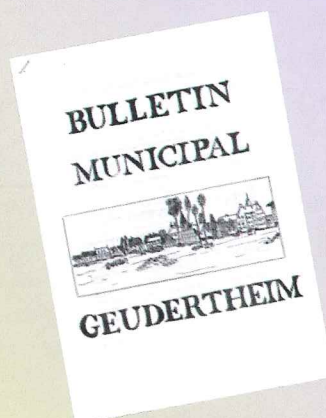
Cette année nous célébrons la 20^{ème} édition du bulletin municipal, devenu au fil des ans le Journal d'Information, puis le magazine annuel des Geudertheimois.

Le premier bulletin municipal a été publié en 1989. D'abord semestriel durant les 2 premières années, il a rapidement été édité annuellement. Depuis sa création, les Commissions d'Information successives ont œuvré dans un double objectif : rendre service aux habitants de Geudertheim en leur apportant des informations pratiques et en retraçant l'actualité de l'année passée par le biais de reportages, témoignages, brèves,... ; le second objectif, quant à lui, a été, de numéro en numéro, d'améliorer sa ligne éditoriale et sa présentation.

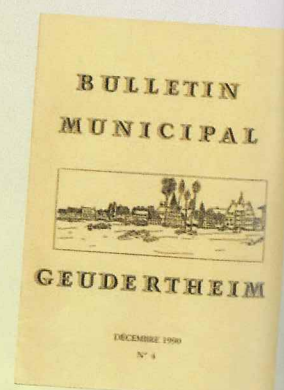
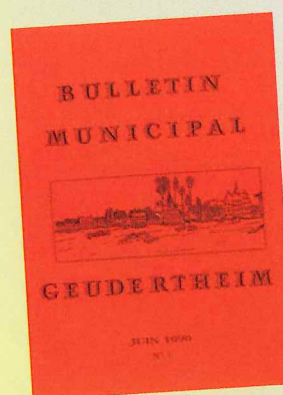
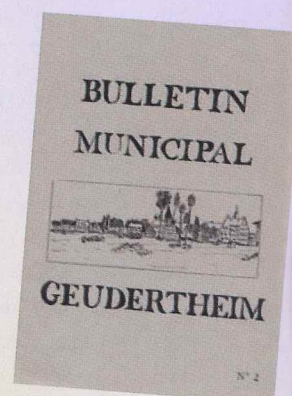
LE SAVIEZ-VOUS ?

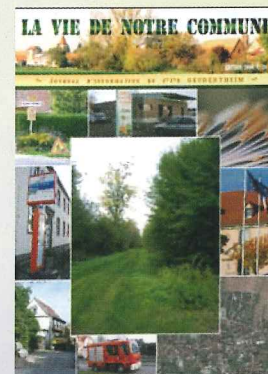
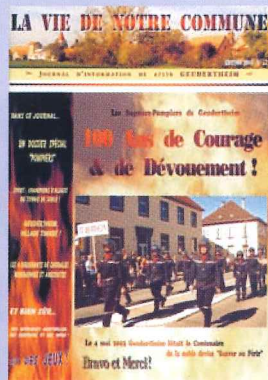
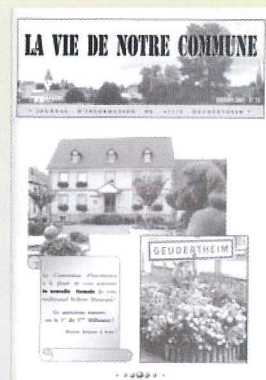
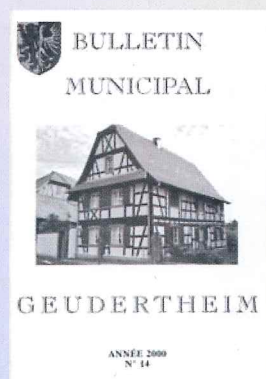
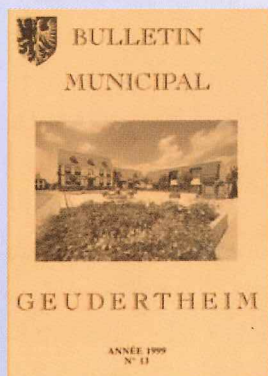
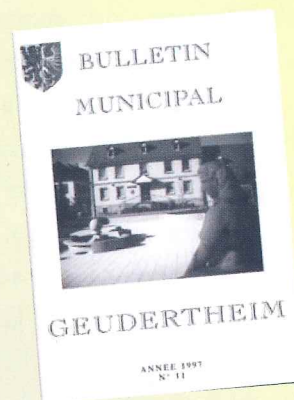
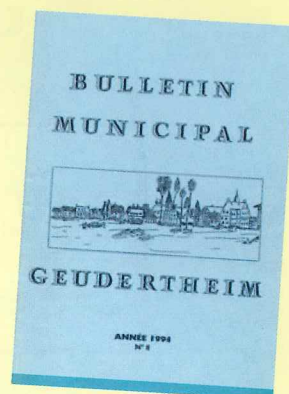
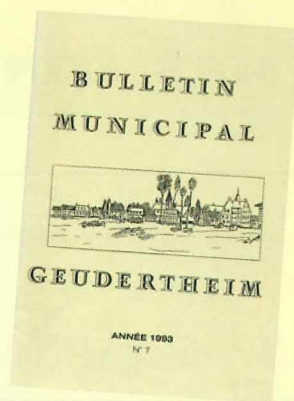
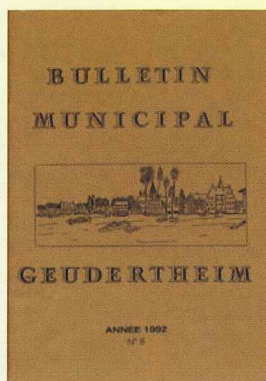
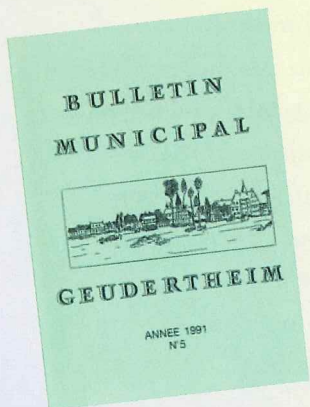
Les Commissions d'Information successives étaient composées, et le sont encore aujourd'hui, d'élus (adjoints, conseillères et conseillers municipaux) ainsi que de membres extérieurs (des habitants de Geudertheim, élus par le Conseil Municipal lors de la constitution des différentes commissions en début de mandat, qui donnent de leur temps et de leur énergie, bénévolement).

La Commission d'Information réalise elle-même toute la composition de vos journaux (mise en page, pagination, recherche de documents ou photos,...) et les remet à l'imprimeur dans leur version aboutie, « prête à imprimer ». Depuis le passage à la couleur, la Commission confie cette opération à l'Imprimerie MODERN'GRAPHIC de Soufflenheim.



1989 : le premier...





... et le N°20, aujourd'hui,
et à suivre... !



NOUVEAU !

Place du Général Marie-Georges PICQUART

Le 20 juin dernier, à l'heure où la France s'apprêtait à célébrer le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, Michel Knittel, l'historien de la commune et président délégué de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Brumath et Environs, écrivait au Maire Erwin Fessmann pour proposer d'honorer la mémoire de Marie-Georges Picquart, qui pour beaucoup est le « vrai héros militaire de l'Affaire Dreyfus », en donnant son nom soit à la salle d'honneur sous la Mairie, soit à la Maison de la Culture, et idéalement à la « Place de la Mairie », qui n'en possédait pas.



Dans sa séance du 6 juillet, sur la proposition de M. Fessmann, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner le nom de « Place du Général Marie-Georges Picquart » à la place de la Mairie. **La pose de la plaque a eu lieu le 13 juillet au soir**, dans le cadre de la traditionnelle célébration de la Fête Nationale, 100 ans jour pour jour après sa réhabilitation et celle de Dreyfus. Le Président de la République Jacques Chirac n'avait pas oublié de mentionner l'ancien enfant de Geudertheim lors de ce centenaire : « (...) Il y a le lieutenant-colonel Picquart : nommé chef des renseignements militaires, il comprend que Dreyfus n'est pas coupable. Officier loyal, il s'en ouvre à ses chefs. "Si vous ne dites rien, personne ne saura": voilà la réponse qu'il reçoit. On l'écarte de son poste, on l'envoie en mission dangereuse. Il pourrait se taire. Il choisit de parler. Sa carrière, sa vie même ont failli en être brisées.

Mais lui aussi aime l'armée. Il croit en elle : il veut qu'elle soit juste. Ses chefs se refusent à comprendre à quel point le déni de justice fait à Dreyfus est préjudiciable aux intérêts de l'armée, aux intérêts de la France. Le Lieutenant-colonel Picquart remplit son devoir d'honnête homme : son devoir patriotique » (Discours du 12 juillet 2006 à l'Ecole Militaire).

Aussi étonnant que cela paraisse, aucune biographie n'a été publiée sur Marie-Georges Picquart à ce jour. Devant cette lacune, Michel Knittel en a entamé la rédaction et l'ouvrage devrait paraître en 2007.



LE JUS DE POMMES REMIS AU GOÛT DU JOUR DANS NOTRE CO-CO

Le 4 novembre dernier l'atelier de jus de pommes, tant souhaité par les producteurs de fruits locaux, a été inauguré à Bietlenheim, lors d'une cérémonie qui a rassemblé les représentants des collectivités territoriales partenaires, dont le Conseil Régional et Général. Dorénavant, chacun pourra y faire presser ses fruits moyennant une cotisation annuelle de quelques euros et l'achat des bouteilles vides la première année. Le système de pressage permet de garantir que chaque utilisateur reparte avec le jus de ses propres fruits...



...et si nous replantions des vergers



Plus d'infos à la Maison des Services (page 29)

Le 30 août dernier, Edmond Roser a effectué sa dernière tournée de facteur à Geudertheim où il fut en poste durant 28 ans. Au total, il a parcouru quelque 150 000 km à vélo et distribué pas moins de... 16 millions de plis.

La carrière d'Edmond débute à l'âge de 15 ans aux Chèques Postaux de Strasbourg. Le 11 juillet 1970, il est affecté à la Poste principale et le 1er octobre 1973 il rejoint le centre de Brumath qu'il ne quittera plus. Il distribue le courrier durant cinq ans, rue de la gare, avant de se voir confier la tournée de Geudertheim, son village natal. Sa vie est désormais ainsi rythmée : à 6 heures il est au centre de Brumath pour effectuer le tri général du courrier et autres plis avec le restant de l'équipe. Puis, il s'occupe de son secteur. C'est d'abord le "coupage", classement par rues, puis le "piquage", selon l'ordre des numéros des maisons. La distribution du courrier débute vers 9 h. Edmond effectue les quelque 12 km de sa tournée à vélo. Il ne veut pas être motorisé. L'administration lui octroie un engin neuf tous les cinq ans. Il en usera près d'une dizaine, parcourant plus de 150 000 km, soit près de quatre fois le tour de la terre. Toujours à allure soutenue, hiver comme été, dans le vent, la pluie ou la neige, sur le verglas ou sur la route surchauffée. Mais aussi dans la douceur printanière et automnale. Edmond connaît chaque rue par coeur, presque chaque gravillon, chaque boîte aux lettres,

chaque chien, chaque chat. Ce qui lui a permis d'éviter l'accident ou la morsure d'un animal agressif. Il connaît aussi par coeur les 700 foyers du village auxquels il a distribué des millions de plis. Lettres et cartes postales apportant de bonnes ou mauvaises nouvelles. On peut dire qu'Edmond faisait souvent la pluie et le beau temps à Geudertheim. Des cartes postales des lieux de villégiature du monde entier ont passé entre ses mains. De quoi faire rêver...

Edmond était apprécié pour sa ponctualité et son humeur toujours égale. Distribuer le courrier durant 28 ans au même endroit lui avait permis d'acquérir une expérience sans pareille et une efficacité optimale. Son vélo savait rouler exactement là où il le fallait pour gagner les secondes et les minutes nécessaires à une petite pause apéritive. Le temps de savourer un ou deux panachés bien mérités.

Une page a été tournée.

Adieu les lettres,

bonjour le bricolage et le jardinage...



LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ASSAINISSEMENT : LA REALISATION DU BASSIN DE POLLUTION

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Maîtrise d'œuvre :

BET BEREST

Réalisation des travaux :

DUMEZ ANSTETT - EUROVIA

ECOTRAL (Filiale Groupe Electricité de Strasbourg)

Suivi des travaux :

MM. Sébastien MEYER et Bernard PITOISET

pour la Communauté de Communes

M. Pierre GROSS, Adjoint au Maire, pour la Commune de Geudertheim.

Partenaires financiers :

Conseil Général du Bas-Rhin, Agence de l'Eau



La construction d'un bassin de pollution vient de s'achever, à côté de la station d'épuration. Cette opération constitue le dernier ouvrage programmé dans le cadre du programme de travaux de mise à niveau et renforcement des réseaux de la station d'épuration de Geudertheim.



CONSTRUCTION D'UN BASSIN D'ORAGE DE 1100m³ A GEUDERTHEIM

Maître d'ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BASSE ZORN

Maître d'œuvre

BEREST

Groupe d'entreprises

DUMEZ ANSTETT/EUROVIA

Montant du marché : 791 872 Euros T.T.C

Cofinancé par le :

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Montant de la subvention : 120 000 Euros

ET

L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Montant de la subvention :

Début des travaux : Février 2006

Fin des travaux : Septembre 2006

N° du Permis de Construire : 06715605D0010



Cet ouvrage, initialement en 2 parties, a été finalement implanté sous la forme d'un bassin de 1100 m³. Son volume permet le stockage de la pollution collectée par les réseaux issus des 2 stations d'assainissement de la Commune (est et ouest).



De forme rectangulaire, équipé d'augets basculants pour le nettoyage du radier après sa vidange, ce bassin, de par son implantation altimétrique, devra apporter la touche finale de fonctionnement pour les travaux effectués au préalable (rue de l'Arche notamment). Enfin, cet ouvrage a été conçu pour s'adapter aux prochains grands travaux des années à venir, **le regroupement des stations d'épuration de la Basse-Zorn sur un site unique.**



RÉSEAU DE LA RUE DU CHEVREUIL

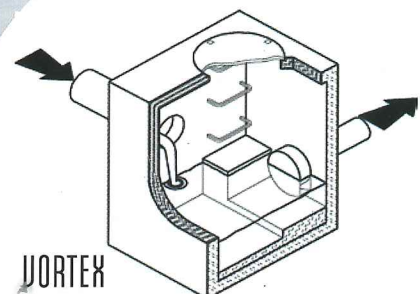


Les travaux de la rue du Chevreuil ont permis le remplacement du collecteur existant depuis la rue du Général De Gaulle jusqu'à l'emplacement de l'actuel déversoir d'orage, soit la pose de 210 ml de collecteur béton armé DN 500 mm.



La conduite de décharge est raccordée à celle créée depuis le carrefour rue du Moulin sur une longueur de 80 ml environ. D'un diamètre de 600 mm, cette canalisation en béton armé fera transiter les eaux claires issues du déversoir d'orage projeté à l'intersection du carrefour rue du Moulin - rue du Chevreuil. L'ouvrage est équipé d'un régulateur de débit « Vortex » d'une capacité de régulation de 159 l/s.

Maître d'œuvre :
BET BEREST
Entreprise :
TRABET



LA MICRO-ZONE D'ACTIVITES DE GEUDERTHEIM

En 2007, la Micro-Zone d'Activités sera implantée à proximité de la zone d'activités existante, sur un terrain de 6,22 hectares.

Divisée en 2 tranches : la première se composera de 10 lots variant de 20 à 42 ares. Elle sera agrémentée d'une « zone verte » servant d'espace détente aux usagers. Son aménagement se fera dans la

partie située à l'ouest :

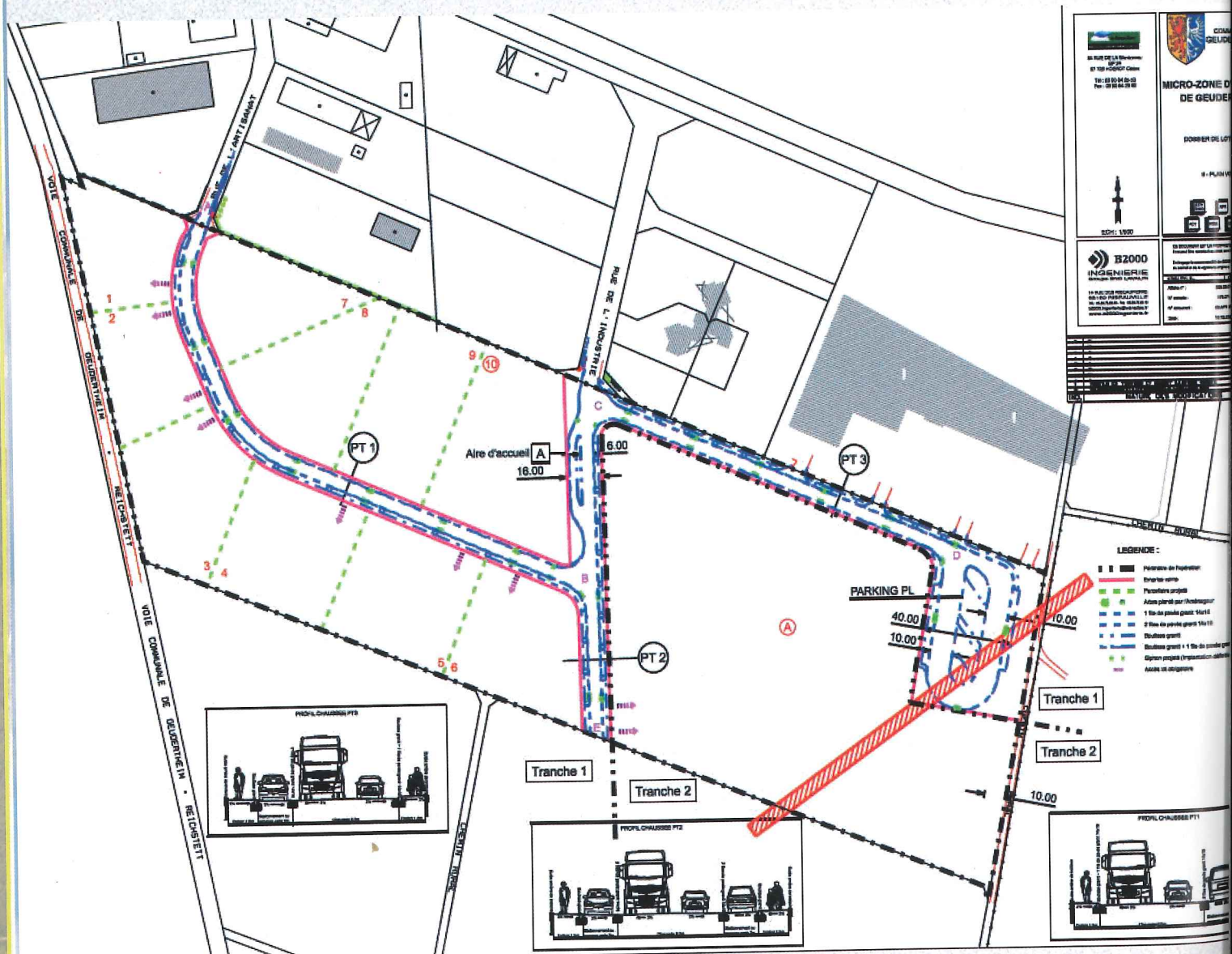
entre le *Straßburgerweg* et la rue de l'Industrie, destinée à recevoir la transversale de la zone.

à l'Est :

sera créé un parking destiné aux camions (lourds et superlourds) incluant une placette de retournement. Entre ces 2 entités il y aura une voirie de 12 m de large incluant 2 trottoirs, une rangée d'arbres et une chaussée de 6 m.

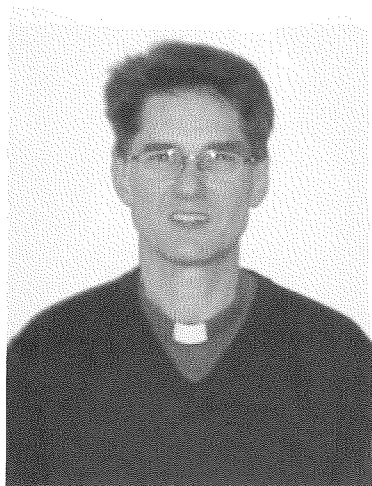
Le Maître d'ouvrage est :
la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Le Bureau d'Etude chargé du projet est :
B2000 INGENIERIE Groupe SNC LAVALIN
de 68150 Ribeauvillé.





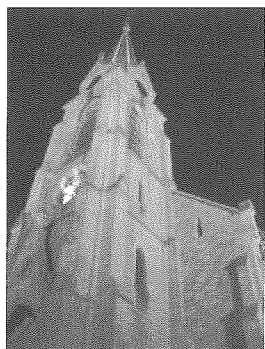
- ACCUEIL DE M. LE CURÉ ROLAND DISS -



Le 24 septembre 2006 à 15h, M. le Curé Roland DISS, a été accueilli officiellement en présence de plusieurs personnalités civiles et religieuses, en l'église de Weyersheim. Il sera le guide spirituel et assurera le fonctionnement des 3 paroisses de Geuderthheim, Hoerd et Weyersheim. Les paroissiens des trois villages sont venus témoigner leur sympathie à leur nouveau curé en assistant massivement à cette messe d'accueil.

M. Roland DISS est né le 17 juin 1951 et a vécu toute son enfance à Strasbourg. Il a exercé durant de nombreuses années et avec beaucoup de ferveur son métier de monteur électricien. Mais une force intérieure intense le poussa à faire passer un autre courant autour de lui. Il a ressenti un besoin de se mettre au service de l'église et de diffuser le don du St Esprit. Après une longue réflexion, il a finalement décidé de choisir le ministère de l'Eglise pour répandre la 'Vraie Vie'. Après 7 ans d'études successivement à Paray le Monial et à Strasbourg il a été ordonné prêtre en 1996. Il a été nommé en tant que prêtre à Schnersheim où il a officié pendant 6 ans avec l'aide d'un autre prêtre dans une communauté de 15 paroisses du secteur de Truchtersheim. Le rôle de l'Eglise est, pour Roland DISS, comme une mère qui nous guide au-delà de l'Espérance. Son message est celui de ST PAUL « *je vous transmets ce que j'ai moi-même reçu, l'AMOUR DU CHRIST* ». Nous lui souhaitons une très bonne et fructueuse collaboration avec toutes les équipes pastorales ainsi qu'avec les différentes communautés chrétiennes et les instances communales. M. le Curé Roland DISS habite au presbytère de Weyersheim et se tient à votre disposition pour tout renseignement ou demande :

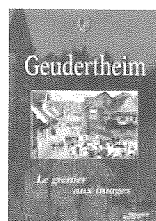
Presbytère Catholique
87 rue Baldung Grien 67720 Weyersheim
☎ 03 88 51 30 93



NOUVEAUTÉ !

Commission des Bâtiments :

Une porte vitrée a été installée à l'entrée de l'Eglise.



« GEUDERTHEIM, LE GRENIER AUX IMAGES »

Cet ouvrage édité dans la collection « Mémoires de Vies » retrace les événements marquants de notre Commune, ses habitants, son école, les métiers et commerces, sa vie paroissiale et associative, et plus généralement le quotidien d'une époque révolue, au travers de 200 pages dont 8 pages en couleur et près de 900 photographies. Paru durant le premier semestre de 2005, cet ouvrage est en vente à la Mairie au prix de 37 Euros.

BANQUE ALIMENTAIRE

Le Samedi 25 Novembre 2006 a eu lieu, comme tous les ans, la Grande Collecte de la Banque Alimentaire. Les dons permettront aux associations du Bas-Rhin de distribuer repas et colis aux personnes démunies. Merci de votre générosité !



BANQUE ALIMENTAIRE DU BAS-RHIN
 98, rue de la Plaine des Bouchers
 67100 STRASBOURG
 ☎ 03 88 40 30 40
 contact@bancalim67.org
 www.bancalim67.org

LES DOYENS DE GEUDERTHEIM

Madame Salomé RITTER - ARBOGAST,
 née le 6 Octobre 1907 à Brumath
 domiciliée au 100, rue du G^{al} de Gaulle

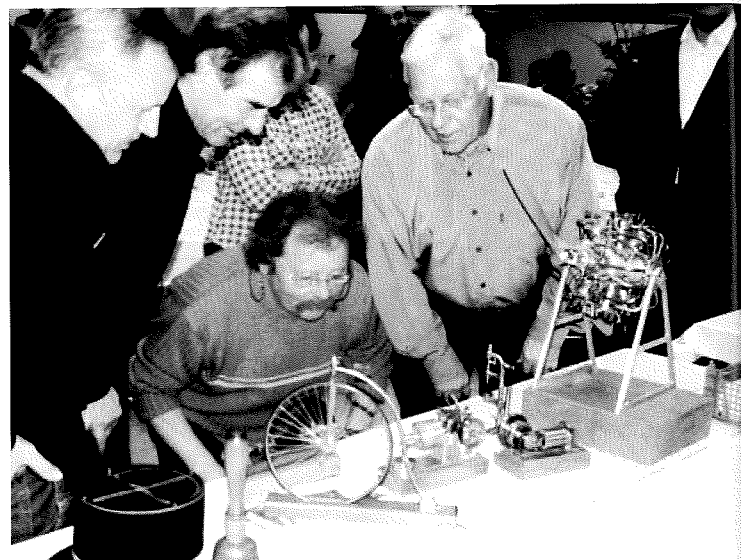
Monsieur Antonio NAVARRO,
 né le 2 Janvier 1917 à Tassin (Algérie)
 domicilié au 2, rue des Violettes

Une belle soirée alsacienne ! L'opération « E Friejhohr fer unseri Sproch » organisée le 31 mars 2006 par la Commune (par le Maire Erwin FESSMANN et l'Adjoint au Maire Alain RIVES) et l'Association de théâtre alsacien "Geyderther Wackes", a remporté un franc succès.

Comme toujours, elle a débuté par l'inauguration de trois plaques de rue et d'anciens sentiers. « De Mettelpfad » (Rue Sainte Maison) était, autrefois, emprunté par ceux qui se rendaient dans les champs, à pied, pour biner, moissonner et autres activités agricoles. Le « Binnepfad », reliant la route de Bietlenheim à la rue de l'Arche. « D'Holzklamm » (Rue de Kurtzenhouse) était bordée d'arbres et de buissons (d'où son nom ?).

Puis, de retour à la salle polyvalente, Jeanne Hamm (d'Holzschuebohrer's Jeanne, la bien nommée), vaillante octogénaire, présenta les outils du parfait sabotier, avant de raconter des dizaines d'histoires drôles. Fou rire garanti. Les souvenirs d'enfance de Philippe Kauffmann, l'ancien appariteur, garde-champêtre, fossoyeur ont également retenu toute l'attention de la salle.

Marie Krippleben (D'Lober's Marie), autre octogénaire en pleine forme, fit saliver l'assistance en présentant quelques recettes anciennes, comme le Grewe (avec dégustation, s'il vous plaît), les graillons qui garnissaient, jadis, la tarte flambée, ou qui accompagnaient les pommes de terre sautées, le Ancke (reliquat de beurre cuit) et les fameux Holzelsknoepf de Geudertheim, une spécialité à base de farine, accompagnés de quetsches séchées trempées dans de l'eau.



Les modèles réduits de moteurs d'avion et autres petites machines d'Alfred Bergthold firent sensation. Il expliqua, en alsacien, bien sûr, le travail minutieux requis par une activité qui lui prend une grande partie de son temps de retraité. Du grand art, assurément, de valeur internationale. Le chant (Charlotte Voltzenlugel, accompagnée par l'accordéon de Philippe Brodusch), et les poésies en dialecte de Mme Roser-Gottsmann (lues par Nadine Noé) ont agréablement complété le programme.

THEATRE ALSACIEN

La promotion de l'alsacien passe aussi par les représentations données, tous les ans, début janvier, depuis quelque 25 ans, par l'Association

"Geyderther Wackes".

Au programme :

vendredi 5 janvier (20h30),

samedi 6 janvier (20h30)

et dimanche 7 janvier (15h),

une comédie inédite en trois actes,

"Hierot numme, lachschi kapüff"

« Se marier, c'est rire à en mourir »

Les billets sont en vente au tabac-presse (voir page 12)



NOS ELUS ONT LA MAIN VERTE !!

C'est une tradition : chaque année, au printemps, les élus plantent des fleurs.

Pour ne pas alourdir la facture du fleurissement, l'Adjoint au Maire Jean HAMM, Président délégué de la Commission d'Aménagement, invite chaque année les élus et les ouvriers communaux à retrousser leurs manches, un samedi matin, pour fleurir les espaces publics. Les équipes se répartissent entre la place Marie-Georges Picquart, les entrées de la Commune et autres endroits. Les oeillets d'Inde, sauges, pétunias et autres géraniums, de l'Etablissement Horticole SCHWARZ, donnent du cachet à ces lieux. La matinée se déroule dans la bonne humeur et se termine par un déjeuner en commun.

Cette année le fleurissement a été généralement respecté et n'a pas eu à souffrir du vandalisme. Une bonne note.



Retrouvez les horaires d'ouverture de votre Mairie page 29.

DU NEUF CHEZ NOS POMPIERS : LA SECTION DE GEUDERTHEIM-BIETLENHEIM

Le 29 Août 2006, au Centre de Secours de Brumath, Mme Marguerite RIEDINGER, Maire de BIETLENHEIM, et M. Erwin FESSMANN, Maire de GEUDERTHEIM, ont signé le procès verbal du projet de regroupement des sections de Geudertheim et de Bietlenheim.

Le projet a ensuite été soumis à l'avis du Conseil Municipal des deux Communes, qui l'ont approuvé. Le dossier est actuellement présenté au Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) pour validation.



Ce regroupement permettra aux 2 sections de travailler en collaboration tant sur le plan administratif que sur le plan opérationnel. Les sapeurs-pompiers de Geudertheim interviendront sur la commune de Bietlenheim, et les pompiers de Bietlenheim renforceront l'équipe d'astreinte de Geudertheim.

Une nouvelle section verra le jour sous le nom de « Section de GEUDERTHEIM - BIETLENHEIM » sous les ordres du Lieutenant Jean-Marie STEINMETZ secondé par l'Adjudant Joël GROSS.



Ce rapprochement des 2 sections a déjà permis plusieurs manœuvres en commun à Bietlenheim.

Le Conseil Municipal...

- approuve le programme des travaux et l'état des prévisions de coupe tels que présentés par l'O.N.F. pour l'année 2006
- émet un avis favorable au projet de règlement du plan de prévention du risque d'inondation de la Zorn et du Landgraben, ainsi que de la carte de zonage concernant Geudertheim, présenté par la Direction Régionale et Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- décide de donner à l'actuelle « Place de la Mairie » le nom de « Place du Général Marie-Georges Picquart » suite à la demande faite par M. Michel Knittel
- approuve la participation de la Commune au fonctionnement du GIHP Alsace, qui s'élève à 1246 € TTC pour l'année 2006
- nomme M. Bernard LOSER, Adjoint au maire, correspondant communal « pandémie aviaire » dans le cadre de la grippe aviaire
- émet un avis favorable au projet de regroupement des sections de Geudertheim et de Bietlenheim du corps départemental des Sapeurs-Pompiers émanant du Service des Incendies et de Secours 67
- approuve (dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités de Geudertheim) la cession des terrains tombant dans l'emprise de cette extension à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- décide d'adhérer au processus de certification définie par l'Association PEFC Alsace afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs, concernant la qualité de la gestion durable
- approuve le projet de réhabilitation et d'extension du 'Club House' du stade de la forêt



Ces extraits ne reflètent en aucun cas l'intégralité des débats : les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal sont affichés à l'issue de chacune de ses séances sur les panneaux de la Mairie.

Nouveau !

COMMERCES & ARTISANAT

SÀRL CARLOS MARTINS

Depuis le 15 juin 2006, notre concitoyen Carlos a pris la succession de la SàRL Claude MOSTI, située dans la Zone Artisanale de Hoerdt. Cette entreprise est spécialisée dans les travaux de crépissage, d'isolation thermique extérieure, de revêtement spéciaux et de peinture. Merci de lui accorder votre confiance à l'occasion de vos futurs projets.

62, Rue du Général De Gaulle

☎ **03.88.68.03.44** ☎ **06.80.92.78.76**



LE RESTAURANT 'AU CYGNE'

Depuis le 15 septembre 2006 le « Restaurant au Cygne » a, à nouveau, ouvert ses portes. Vous pouvez venir y déguster en famille ou en tête-à-tête une tarte flambée ou d'autres plats. En semaine à partir du mardi, le restaurant vous propose ses plats du jour.

80, Rue du Général De Gaulle

☎ **03 88 51 78 61** ☎ **03 88 51 76 68**



TABAC - JOURNAUX

Depuis le 19 octobre 2006 notre nouvelle buraliste, Mme Yvette STEPHAN a pris la relève de M. BAUMANN. Elle propose de la lecture du premier au quatrième âge ! Fascicules pour enfants, revues pour jeunes, littérature politique, économique, livres de recettes de cuisine, journaux féminins, revues érotiques. La carterie est bien fournie : cartes d'anniversaire, de naissance, de condoléances, cartes postales, etc. Pour vos cadeaux, elle vous propose des stylos de luxe et autres articles de bureau ainsi que des objets décoratifs, des DVD, ... N'hésitez pas à vous en rendre compte sur place : l'accueil est fort sympathique !

52, Rue du Général De Gaulle

☎ **03 88 68 32 67**

AU QUOTIDIEN...

LA POSTE DE GEUDERTHEIM : LE SERVICE PUBLIC A ECHELLE HUMAINE !



La Poste de Geudertheim
Mme Suzanne SCHNEIDER
6, rue du Moulin
☎ 03 88 51 12 00



LA POSTE
GEUDERTHEIM
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI FERME - 15 h à 17 h
MARDI 9 h à 11 h 30 - 15 h à 17 h
MERCREDI 9 h à 11 h 30 - FERME
JEUDI 9 h à 11 h 30 - 15 h à 17 h
VENDREDI 9 h à 11 h 30 - 15 h à 17 h
SAMEDI 9 h à 11 h 30

www.laposte.fr

Pour les fêtes de fin d'année, les célébrations,
anniversaires...ayez le réflexe des
PRÊT À POSTER :

Enveloppes ou emballages de colis aux dimensions
les mieux adaptées,

UNE SOLUTION SUR MESURE !

De plus, les motifs ou thèmes de décoration
sont du meilleur goût et sauront répondre
à toutes vos attentes !

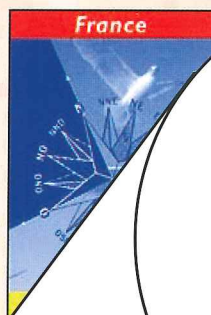
Amis philatélistes, les

TIMBRES DE COLLECTION

sont disponibles à l'achat, bien sûr, mais aussi
à la réservation.

Pour la conserver...

Soutenons notre Poste !

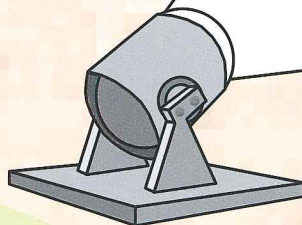


**PENSEZ AU NOUVEAU
FACTEUR !!**

La Poste nous demande
de vous rappeler
qu'une **distribution
efficace du courrier
nécessite** de faire figurer

- ➔ le N° sur la maison
- ➔ le nom sur la boîte
aux lettres
- ➔ et sur la sonnette

Merci pour notre Facteur !



Naissances

04.12.2005	FRIEDEN Camille Marie Geneviève
13.12.2005	MONTERASTELLI Colin Pierre Jean
14.12.2005	WEITZ Lucie
11.01.2006	STALLER Louis Simon
27.01.2006	GRUNENWALD Faustine Hannelore Marie-Jeanne
30.01.2006	LEBEAU Basile
01.02.2006	STRAZZERI Victor Alexandre
01.02.2006	THAL Margaux Caroline Katia
08.02.2006	LOBSTEIN Lucie Marie Ella
07.03.2006	PUISSANT Maxime
22.03.2006	ENGEL Jacques Chris
04.04.2006	ZINCK Jean
04.04.2006	ZINCK Pierre
07.04.2006	MULLER Laura
09.04.2006	ROTH Inès Liliane
10.05.2006	DOUET Killian
13.05.2006	WILHELM Axel
20.05.2006	WITZ Florian Roland Charles
02.06.2006	VINOT Emilie Anny Christiane
30.07.2006	MULLER Malvin
08.08.2006	KLEIN Léa Françoise
31.08.2006	TREGER Clara
03.09.2006	UNGERER Nicolas
05.09.2006	SCHAEFFER Léane Elise
10.09.2006	HOFF Lily
27.10.2006	WAGNER Mayronn
06.11.2006	KAROTSCH Daphnée Liliane Michèle
19.11.2006	HEYMES Priscilia Sharon



Décès

11.01.2006	KLOBB Daniel Alain Jean
21.01.2006	HARTMANN Anne-Marie Vve WETTA
31.01.2006	BLAESS Jeanne Vve ALBECKER
06.03.2006	JUNGER Suzanne épouse CHASSARD
30.03.2006	WOLFF Alfred
26.04.2006	WEBER André Lucien
25.06.2006	MISCHLER Jean Georges
07.09.2006	ENG Frédéric
26.10.2006	FESSMANN Albert Chrétien



Mariages

23.12.2005	MAGNEE Gilles Jean Jacques - JIN Wentjing
06.05.2006	BAUMERT Robert Joseph Georges - KLEIN Nina Carole
17.06.2006	KOWALSKI Philippe - GEBEL Audrey Marlène
08.07.2006	STEINBACH Eric Philippe - LORENTZ Virginie Catherine
29.07.2006	STUDER Jean Paul Joseph - BIRKHOFER Eveline
05.08.2006	FREUDENREICH Kevin - PINSON Stéphanie
19.08.2006	STRIEGEL Grégory - PAULEN Elodie
02.09.2006	GODEFROY David Guislain - BRANDT Sabrina Aïmée



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	Montants
Produits des Services	31 293,13
Impôts et Taxes	389 497,82
Dotations de l'Etat	381 399,32
Produits divers	57 840,90
Produits Exceptionnels	226 048,49
TOTAL RECETTES	1 086 079,66

DEPENSES	Montants
Charges à caractère général	314 835,55
Charges de Personnel et frais assimilés	377 210,09
Charges de Gestion courante	92 000,96
Charges Financières	30 554,77
Charges exceptionnelles	195 827,13
TOTAL DEPENSES	1 010 428,50

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	Montants
Emprunt	126 000,00
Reversement et reprises de dotations	55 370,80
Affectation résultat N - 1	78 964,88
Plus-value de cession	194 866,41
TOTAL RECETTES	455 202,09

DEPENSES	Montants
Solde d'exercice reporté	78 964,88
Remboursement d'Emprunts	71 538,53
Programmes d'Investissement	226 316,33
TOTAL DEPENSES	376 819,74



DE NOUVEAUX SERVICES POUR L'ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES (ABAMA)

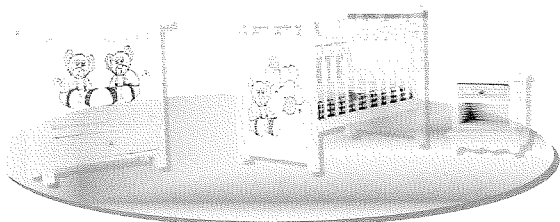
La convention collective des assistants maternels a rendu obligatoire le règlement des indemnités d'entretien aux assistants maternels agréés.

Ces indemnités sont destinées à couvrir les frais généraux (eau, gaz, électricité...), mais également à permettre à l'assistant maternel d'acquérir du matériel de puériculture (poussette, chaise haute, lit) ainsi que des jeux et jouets éducatifs nécessaires à l'épanouissement des enfants.

UN SERVICE DE PRÊT DE MATÉRIEL

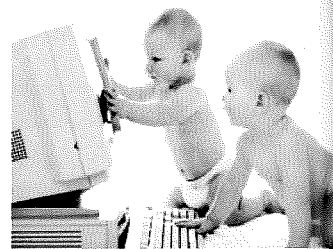


Pour faire face à ces achats, l'Abama propose depuis la rentrée et grâce au soutien de la Chambre Régionale Économique d'Alsace (CRES) un service de prêt de matériel de puériculture (poussette simple ou double, siège auto) aux assistants maternels. D'ici quelques semaines, ce seront des jeux ou des jouets qui seront proposés afin de pouvoir renouveler régulièrement les activités des enfants. Grâce aux nombreux dons offerts par les familles du secteur, l'association peut également proposer à tous petits prix, des vêtements pour enfants, du matériel de puériculture ainsi que des jouets. Les parents qui n'ont plus l'utilité du matériel, des jouets ou des vêtements pour enfants peuvent également (sur rendez-vous uniquement) déposer leurs affaires en dépôt-vente.



Un point info famille pour l'Alsace du Nord

Afin d'éviter aux parents de jeunes enfants ou aux assistantes maternelles de se déplacer pour se renseigner sur les différents sujets concernant la petite enfance, l'Abama, reconnue depuis quelques mois à « Point Info Famille » par la Préfecture et la DDASS du Bas-Rhin, offre la possibilité aux familles de consulter Internet, différents documents ou revues, au local de l'Association.



En partenariat

avec la Plate forme Petite enfance

Depuis le mois de septembre 2006, la plate forme propose des rencontres autour de thématiques liées à la petite enfance et animées par Mme Henriette Scheu, Psychologue à l'association « Le Furet » à Strasbourg.

Ces rencontres auront lieu le jeudi matin de 9 h à 11 h chaque dernier jeudi du mois (hors vacances scolaires). Les rencontres sont destinées aux parents comme aux assistantes maternelles.

✓ **Pour tous renseignements complémentaires :**

ABAMA

☎ : 03 88 69 27 83

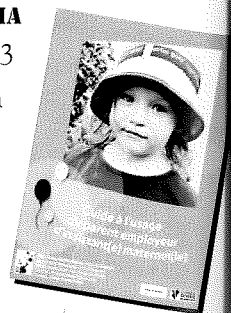
✉ : Abama67@aol.com

PLATE FORME PETITE ENFANCE

34, rue de la Wantzenau
67720 HOERDT

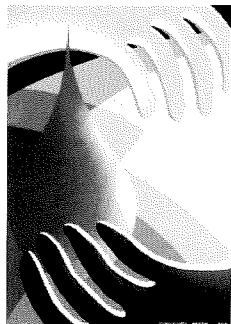
☎ : 03 90 64 25 64

✉ : petiteenfance67@aol.com



disponible en Mairie

Collecte de sang : une bonne année !



Pas moins de 58 personnes ont participé, en octobre, à la dernière collecte de sang de l'année 2006. Un excellent chiffre qui permet d'atteindre **la bonne moyenne de 55 dons par collecte pour l'année**. Fait réjouissant : les jeunes sont à présent majoritaires. Ils viennent de plus en plus nombreux, à l'exemple des conscrits 1988, sans oublier les sapeurs-pompiers toujours fidèles au rendez-vous. La formule de la collation chaude, préparée par les organisateurs (l'Association S'Mehlrads), plaît à tous. C'est ainsi qu'en octobre, ce sont quelque 75 tartes flambées qui ont été servies. Donner de son sang aide à sauver un enfant, un accidenté de la route, un proche, un inconnu. De plus en plus de personnes l'ont compris à Geudertheim.

Un grand Merci à tous... !

Les dates des collectes en 2007 :

OFFREZ VOTRE SANG

**15 février - 17 avril
et 16 octobre**

= de 18h à 20h 30 =

www.dondusang.net

LE PAIN UN ALLIE SAIN, AU QUOTIDIEN...



+ d'infos sur le net :

www.espace-pain-info.com ou www.fetedupain.com

COORDONNEES UTILES

toutes les adresses se situent à Geudertheim

Médecins Généralistes

Docteur ETIENNE

6, rue de Kurtzenhouse

☎ 03.88.51.80.31

Consultations :

du lundi au samedi de 8 h à 11 h
et de 15 h 30 à 18 h 30

Fermé jeudi après-midi

Docteur TISSIER

94, rue du G^{al} de Gaulle

☎ 03.88.51.13.55

☎ 06.07.11.80.35

Consultations :

tous les jours de 7 h 30 à 10 h
et de 17 h à 19 h 30
sauf le lundi après-midi
de 14 h à 16 h 30

Fermé jeudi toute la journée
et samedi après-midi

Chirurgien Dentiste

Docteur MONTERASTELLI

51a, rue du G^{al} de Gaulle

☎ 03.88.68.30.61

Consultations :

tous les jours de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h

Fermé jeudi toute la journée
et samedi après-midi

Infirmière Libérale

Dominique KOPF - HECKER

17, rue Sainte Maison

☎ 03.88.68.01.10

Quelques points de repère

La consommation de pain en France
- 50% en 50 ans

> Les Français consomment :
de 120 à 150 g de pain / jour

> Les nutritionnistes recommandent
• 200 à 250 g de pain / jour pour
un adulte soit un quart de baguette
par jour à tous les repas
• 150 à 200 g de pain / jour pour
un enfant

Les Français sont en dessous
des recommandations nutritionnelles.

Le pain : un aliment pilier de l'équilibre alimentaire

> Le pain ne fait pas grossir : il contient
seulement 1 % de lipides (gras).

> Le pain est riche en glucides complexes,
c'est-à-dire qu'il apporte la source
d'énergie indispensable pour notre cerveau
et nos muscles.

> Le pain comporte des fibres qui favorisent
la digestion et régulent le transit intestinal.

> Le pain est un "atout anti grignotage" :
il évite la sensation de faim sur plusieurs
heures.

> Le pain est un produit "sain" de qualité
qui offre des réponses à toutes les envies,
à tous les repas !

LE CONDUCTEUR ET L'ALCOOL

La consommation d'alcool : ce qu'il faut savoir...

L'absorption d'alcool, même à faible dose, diminue considérablement nos réflexes. En principe, sous l'influence de l'alcool, le conducteur euphorique se sent capable de tout faire, et dans ce contexte dépasse souvent les limites normales de sécurité. Sans vouloir parler statistique, de telles situations sont à l'origine de nombreux accidents souvent très graves où sont à déplorer la mort de personnes et des blessés graves avec des séquelles à vie. Outre le malheur des accidents, le conducteur contrôlé sous l'influence de l'alcool peut être puni sévèrement par rapport au taux d'alcoolémie résultant de l'analyse.

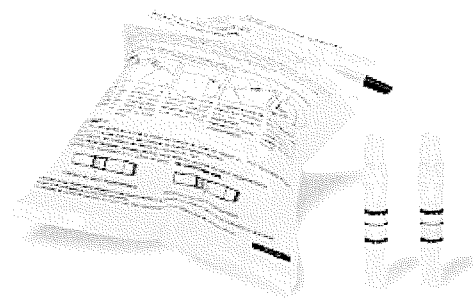
Le dépistage...

A quel moment peut-on être soumis au dépistage :

Le dépistage est rendu obligatoire :

En cas d'accident grave (corporel) de la circulation, infractions délictuelles du conducteur (délit de fuite, défaut de permis de conduire, etc...), infractions à la conduite (grandes vitesses excessives, non respect feu rouge - stop - priorité, changement de direction sans clignotants, etc...). Il est également rendu obligatoire sur **ordre de Monsieur le Procureur de la République**. Dans ce cas, tous les conducteurs circulant sur une artère définie sont soumis au dépistage systématique sans qu'il y ait infraction (*Le conducteur ne peut s'y refuser*).

Le dépistage est facultatif et à l'initiative des forces de l'ordre : en cas d'infractions non susceptibles d'une mesure de suspension du permis de conduire (non port du casque, non port de la ceinture de sécurité, petites vitesses excessives, etc.).



La vérification de l'alcoolémie...

A l'issue d'un **dépistage positif**, le conducteur est transporté soit dans une brigade de gendarmerie ou dans un poste de police où il est soumis à la vérification du taux d'alcoolémie où deux moyens peuvent être employés :

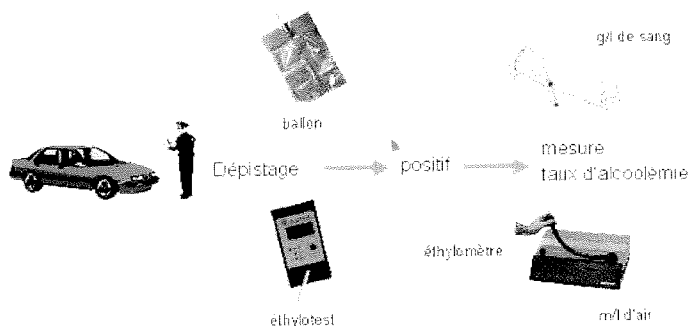
- **soit par analyse de l'air expiré (Ethylomètre**, instrument de mesure avec une vérification annuelle) et dans ce cas le **taux** d'alcoolémie est donné en **milligramme (mg)** par litre air expiré à savoir que *l'infraction débute au taux de 0,25 mg/l air expiré*.

- **soit par analyse du sang (prise de sang)** et dans ce cas le **taux** d'alcoolémie est donné en **gramme (gr)** par rapport à un litre de sang : à savoir que *l'infraction débute au taux 0,50 gr/l de sang*.

Dans tous les cas, ce n'est pas le conducteur qui peut choisir, mais ce sont les forces de l'ordre qui décident, sachant que l'ethylomètre est de règle.

Après un dépistage positif, le résultat du taux d'alcoolémie peut-être négatif. Dans cette situation le conducteur est relâché (aucune poursuite judiciaire) et il peut reprendre la conduite de son véhicule.

La conduite en état d'ivresse manifeste. Dans ce cas, il n'y a pas besoin de dépistage, le conducteur est soumis directement à la vérification destinée à établir l'état alcoolique (le résultat du taux d'alcool peut même être négatif) et pour que l'infraction soit réalisée les forces de l'ordre tiendront compte des *troubles de comportement* : titube, a du mal à parler, yeux vitreux, sent fortement l'alcool etc. ..., en fait le *conducteur a perdu le sens des responsabilités*.



Les poursuites...

Deux situations à l'issue de la vérification du taux d'alcoolémie :

1^{ère} situation :

- Contravention : Ethylomètre, taux égal à 0,25 mg à 0,39 mg d'alcool par litre d'air expiré - ou prise de sang, taux égal à 0,50 gr à 0,79 gr d'alcool par litre de sang.
- Le conducteur perd la moitié de son capital points, c'est à dire 6 points
- Il est puni de la contravention de 4^{ème} classe, soit une amende forfaitaire de 135 €, minorée à 90 € si elle est payée dans les 3 jours.
- En cas de refus de paiement, il encourt également une suspension du permis de conduire pour une durée de 3 ans au plus.
- Le véhicule est immobilisé durant la période qu'il faut pour avoir un taux d'alcoolémie inférieur à 0,25 mg/l air expiré à moins que le véhicule soit conduit par un autre conducteur.

2^{ème} situation :

- Délit : Ethylomètre, taux égal à 0,40 mg et plus d'alcool par litre d'air expiré - ou prise de sang, taux égal à 0,80 gr et plus d'alcool par litre de sang.
 - Le conducteur perd la moitié de son capital points, c'est à dire 6 points
 - Il est puni d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 4500 €
 - Il est puni d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans.
 - Il est placé en garde à vue dans une cellule, le temps du dégrisement et dans une situation grave, Monsieur le Procureur de la République peut demander qu'il soit présenté au Tribunal à l'issue du dégrisement (comparution immédiate).
 - Il y a une rétention immédiate du permis de conduire durant 72 heures, durant laquelle Monsieur le Préfet prend un arrêté de suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 6 mois.
 - Le véhicule est immobilisé et seul un autre conducteur titulaire du permis de conduire peut reprendre la conduite du véhicule.
- Les poursuites diffèrent suivant qu'il s'agit d'un véhicule dont la conduite nécessite un permis de conduire ou non.

Différence : Pour les véhicules dont la conduite ne nécessite pas de permis de conduire (tels que voitures, cyclomoteurs, bicyclettes, véhicules à traction animales, etc. ...), le conducteur n'est pas soumis à la rétention immédiate du permis de conduire, et ne perd pas de points sur son capital points, toutefois la suspension du permis de conduire est demandée par le tribunal au moment du jugement, si le conducteur en est titulaire.

- En cas de refus de se soumettre aux vérifications, le conducteur est puni des mêmes peines que le délit mais en plus,

- Une annulation éventuelle du permis de conduire avec interdiction de solliciter un nouveau permis de conduire pendant 3 ans au plus

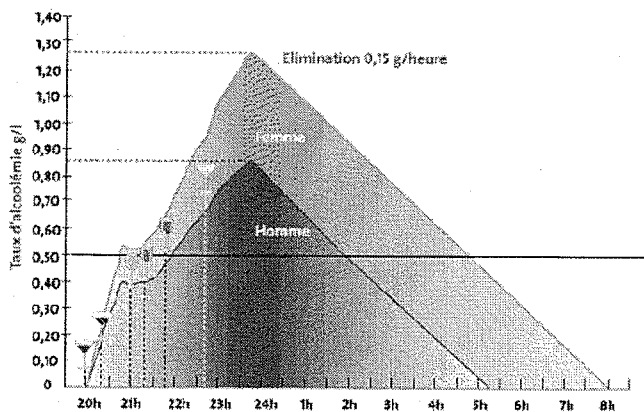
- L'interdiction de conduire certains véhicules à moteur pour lesquels le permis de conduire n'est pas exigé (voitures, cyclomoteurs, etc. ...) pour une durée de 5 ans au plus.

- L'obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation.

Attention aux lendemains de fête...

Il faut savoir qu'après la dernière absorption d'alcool, le taux monte durant une heure c'est ce qu'on appelle la Phase Montante, et après le taux diminue environ de 0,15 gr par heure c'est ce qu'on appelle la Phase Descendante.

Pour une personne ayant bien fait la fête et se couchant à 1 heure du matin avec 1,80 gr ne pourra reprendre son véhicule que 10 heures après, c'est à dire à 11 heures du matin pour ne pas être en infraction.



Un proverbe à suivre...

*Il faut user mais ne pas abuser !
Boire ou conduire... (cqfd !)*

Le risque est :

X 2



0,50 g/l

X 5



0,70 g/l

X 10



0,80 g/l

X 35



1,20 g/l

Il y avait, autrefois, à Geudertheim, quantité de petits commerces, épiceries, merceries et dépôts de boissons, sans compter les restaurants, boulangeries et boucheries. Jeanne Hamm, mieux connue comme "*d'Coopé-Jeanne*" ou "*d'Holzschuehbocher's-Jeanne*" (qui rappelle le métier familial de sabotier), et Joseph Harnisch, surnommé de "*Coopé-Sepp*", ont amicalement accepté de raconter leurs souvenirs de gérant d'un magasin Coopé. Passons-leur la parole...

D'Coopé-Jeanne...

Le premier "*Konsüm*" (Coopé) ouvrit à Geudertheim le 5 mai 1932, rue du Général de Gaulle ("*Em Nederang*", à côté du restaurant "*A l'arbre vert*"). Il était tenu par Lina Ritter qui dû renoncer pour cause de maladie, trois ans après. Le 15 mai 1935, le magasin fut transféré, à l'autre bout de la rue du Général de Gaulle ("*Em Ewerang*"), dans l'imposante bâtisse qui abritait, à la fin du 19^e siècle, le premier restaurant "*Au Cygne*". Les anneaux servant à attacher les chevaux sont encore en place sur le mur extérieur. Salomé Voltzenlogel, la mère de Jeanne, en fut la gérante jusqu'en juillet 1945. Le magasin était ouvert dès 6 h et jusqu'à 20 h et même 21 h. Parfois, on faisait encore quelques achats sur le chemin de la *Streckstub*. Jeanne a tenu le commerce du 1^{er} août 1945 jusqu'à la fermeture le 15 mars 1971. De 45 à 48, des cartes de rationnement, en raison de la pénurie,

étaient en vigueur pour les denrées alimentaires. A cette époque les étiquettes étaient collées avec de la farine mouillée. Le premier article à nouveau en vente libre fut la banane. Au début, il n'y avait que quatre sortes de fromage, deux de munster, de la "*Vache qui rit*" et du "*Gerber*". Beaucoup d'articles étaient vendus au poids ou au litre, tels du pétrole (pour les lampes) et de la soude qu'il fallait transvaser et qui faisait éternuer à rougir le nez. Il n'y avait pas encore de réfrigérateur et l'on employait de la glace pilée pour conserver la saucisse. Les meilleurs mois étaient octobre où se vendait, par quintaux entiers, le sucre servant à faire le vin et beaucoup de harengs salés, ainsi que décembre et les semaines précédant Pâques. Jeanne se rappelle avoir formé pas moins de 22 apprentis. Le jour où nous l'avons interviewée, elle s'apprêtait à faire ses courses : "*Em Konsüm*" (à la Coop), bien sûr !

Merci Jeanne...

De Coopé-Sepp

De l'autre côté du village, rue de la Montée ("*d'Eselsgass*"), un autre magasin Coop a ouvert ses portes au printemps 1956. Il était tenu par Suzanne Harnisch, la première épouse de Joseph, décédée en couches huit mois plus tard. La vitrine de l'ancien magasin est encore visible de nos jours. En 1971, les deux magasins furent fermés et un nouveau "*Konsüm*" s'installa dans l'ancienne boulangerie Voltzenlugel. Joseph Harnisch, aussi appelé "*de Bastian's Sepp*" ou de "*Coopé-Sepp*", aidé par Marthe, sa seconde épouse, raconte quelques souvenirs de ses 33 ans passés dans les deux magasins.

Au début, les journées étaient longues de 55 à 60 heures/semaine. Avant l'ouverture du magasin, il fallait recevoir les différents livreurs (laiterie centrale, boulangerie Ritleng, charcuterie "*Hülle*" qui livrait surtout des "*Knewliwerscht*", etc) et ensacher sel, sucre, petits pois, haricots, son et céréales (pour les éleveurs de lapins, chèvres et autres volailles). Le "*Maggi*" aussi était vendu au détail. Il se vendait beaucoup de bière. A la belle saison, maints paysans s'arrêtaient, avant d'aller aux champs ou sur le chemin du retour, pour boire une bouteille de bière, vite fait, dans la rue.

De préférence une "centenaire bien glacée" ("A Centenaire vum Is"), payée sur le champ, parfois à l'insu de la maîtresse de maison, ou le lendemain ("ech kumm Morje durich"). Les achats étaient réglés avec de l'argent comptant, avant l'ère des chèques. Les fournisseurs et salariés étaient payés de même avec de l'argent sorti directement de la caisse. Dans le premier Coop étaient vendus beaucoup d'articles de mercerie, fil à coudre, boutons, de la laine, des draps, etc... Joseph se rappelle l'époque de la caisse manuelle, celle des colis de Noël,

constitués, mois après mois, avec l'achat de timbres. Et de la ristourne ("S'Coopé-Gald") payée aux clients en juillet/août, après envoi, à la caisse centrale de la Coop, des tickets de caisse. Joseph est, lui aussi, resté un fidèle client du Coopé actuel. On le voit se rendre à pied ou à vélo "en de Konsüm". En agile septuagénaire, passionné de jardinage et adepte de la vie saine, au grand air. L'ancien footballeur du FCG, capitaine et redoutable droitier, tient toujours la forme.

Merci Sepp...



"D'Coopé Jeanne" devant la façade de l'ancien Coopé, dont on devine encore des traces...



Joseph Harnisch avec sa fille Martine, âgée de 22 mois, en 1958 devant le Konsüm de la rue de la Montée. A droite, l'indispensable puits d'avant l'eau courante.

UN ENFANT DE GEUDERTHEIM CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

STEPHANE REINHARDT A ETE DECORE DE LA LEGION D'HONNEUR A STRASBOURG LE 4 OCTOBRE 2006

PAR LE VICE AMIRAL D'ESCADRE FORISSIER, MAJOR GENERAL DE LA MARINE

Stéphane Reinhardt, originaire de Geudertheim, est lieutenant de vaisseau (capitaine) et commandant de bord hélicoptère dans la Marine Nationale. Il est en poste à Cherbourg au sein d'un détachement d'hélicoptère de la Flottille 35F. Il réside depuis un an en Alsace, à Bouxwiller. Son père, Lucien Reinhardt, (contre-maître à la retraite) habite à Geudertheim. Quinze jours par mois, Stéphane est d'alerte 24H/24 pour le sauvetage en mer sur les côtes de la Manche.



Il évoque avec plaisir son parcours hors du commun. Déjà 19 ans qu'il a quitté l'Alsace. Il n'a pas oublié les années formidables de son enfance au village. Il a gardé un excellent souvenir de l'école municipale. Il a poursuivi sa scolarité au collège

« J'ai des souvenirs extraordinaires des années où je faisais les 400 coups avec mes camarades ».

de Hoerdts et au lycée Kléber à Strasbourg.

Parallèlement

il a pris des cours de pilotage à l'aéroclub de Haguenau dès l'âge de 15 ans et a été breveté pilote d'avion

« Une époque extraordinaire, je prenais mon vélo jusqu'à l'aéroclub et quelques minutes après le décollage je survolais le village ».

« La formation des pilotes dans la Marine ouvre la voie vers un métier d'exception, exaltant qui demande un engagement personnel fort et une extraordinaire motivation. Le recrutement se fait à partir du niveau BAC et évidemment je recommande cette voie aux jeunes motivés ».

à 17 ans. Il s'engage dans la Marine Nationale en 1987 en qualité d'élève pilote. Il est breveté pilote d'hélicoptère de l'aéronautique navale en 1991. Sa première affectation en unité opérationnelle est la flottille 32F, à Lanvéoc (Finistère), sur hélicoptère Super

Frelon. Il participe à la première guerre du Golfe sur le bâtiment FOUDRE. La même année, il participe à bord du bâtiment ORAGE, à une mission préparant l'évacuation des ressortissants français en République d'Haïti. En Bretagne, il participe à ses premières missions de sauvetage en temps que copilote.

En 1992, il embarque sur la frégate de surveillance VENTOSE. Il vole alors sur l'hélicoptère Alouette II. Basé en Martinique, Stéphane y résidera avec sa famille durant deux ans. La sécurité des plateformes pétrolières a large de l'Angola lorsque la guerre civile menace les intérêts français, l'embargo d'Haïti, sous l'égide de l'ONU après le coup d'état contre le président Bertrand Aristide font partis des missions auxquels il participe. En 1994, il crée avec un détachement une unité spécialisée dans le sauvetage en mer sur l'hélicoptère DAUPHIN à Cherbourg. En deux années, il accomplit 120 missions dont 62 missions de secours. Il concourt au sauvetage de 57 personnes. En 1998, il est affecté à la flottille 36F. Il s'installe avec sa famille à la Seyne sur mer. Il embarque à bord de la frégate furtive COURBET, participe à l'opération KHOR HANGAR pendant le conflit en Ethiopie - Erythrée, à la protection du trafic commercial contre les actes de piraterie et le terrorisme maritime dans le Golfe et la mer rouge. En décembre 2000, il prend les fonctions d'**officier de sécurité aérienne à la flottille 36F.**

Il participe à bord de la frégate JEAN BART, au dispositif de sécurité mis en place par la Marine Nationale lors du sommet des chefs d'état européens à Nice.

« Les territoires français au-delà des 40^{èmes} rugissants sont fascinants. La découverte de terres vierges, d'une nature sauvage et rude a été une expérience très forte. Les conditions de navigation et de vol y sont extrêmes ».

En 2001, il prend la tête d'un détachement PANTHER sur la frégate NIVOSE.

Après le 11 septembre 2001, il participe à la mission HERACLES au moyen-orient. En 2002, il patrouille dans le cadre de la police des pêches aux larges des terres australes : Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam. En 2003, il retourne avec sa famille aux Antilles **à la tête du détachement hélicoptère de la frégate**



VENTOSE. Il pilote l'hélicoptère de lutte anti-navire PANTHER. Il participe aux missions de stabilisation de la République d'Haïti, pour lesquels après de nombreux vols de reconnaissance en zone hostile et une mission d'assistance à des « Boat people », il est **une première fois cité et décoré par la Croix de la valeur militaire** (attribuée pour faits de guerre). Il expérimente en conditions opérationnelles l'interception de vedettes rapides trafiquant d'importantes quantités de cocaïne. La France, avec les US Coast-Guard, est la seule nation à afficher cette capacité requérant un très haut niveau d'expertise.

« Un an de travail a été nécessaire pour aboutir aux premières opérations réussies d'interception de GO-Fast (1) par des tirs de neutralisation (2). La recherche, la synthèse des renseignements, la détection et finalement l'interception nécessitent d'importants moyens et une organisation internationale solide. Mon équipe a également apporté une contribution décisive à la localisation et l'interception de plusieurs bateaux de pêche et de commerce transportant plusieurs tonnes de cocaïne. L'interception la plus spectaculaire et la première du type par un moyen français, est celle d'une vedette rapide de nuit. Elle a permis l'arrestation de deux trafiquants, la saisie de l'embarcation et de 600 kg de cannabis. L'action a eu lieu quelques heures après la naissance de mon troisième fils Jules. ».



En deux ans, dans le cadre de la lutte contre le trafic international de stupéfiant, Stéphane et son équipe ont contribué directement à la prise, la destruction ou l'interdiction de plus de 7 tonnes de cocaïne (valeur marchande de 400 millions d'euros). Ces actions ont été récompensées par une **seconde citation avec attribution de la croix de la valeur militaire remise personnellement aux Invalides le 23 mai 2006 par le chef d'état major des armées***.

De retour en métropole, il assure une alerte pour le sauvetage en mer 15 jours par mois à Cherbourg. Il a déjà effectué plus d'une cinquantaine de sauvetage en un an.

Depuis un an il est de retour en Alsace, à Bouxwiller, avec sa famille.

Après une carrière couronnée par la plus haute distinction de l'Etat, Stéphane Reinhardt nous a confié qu'il quittera probablement la Marine en 2008 et cherchera une reconversion dans le monde civil en Alsace.

« Après une carrière dans la Marine très bien remplie, je suis de retour en Alsace. D'ici quelques mois, j'emmènerai avec mon épouse Caroline et mes enfants Paul, Hugo et Jules à Bosselshausen, village natal de ma mère, dans une jolie maison en bois que nous sommes en train de construire ».

Notes :

* : N°2 dans la hiérarchie de la Marine.

♦ : 54, rue du Général de Gaulle

● : N°1 dans la hiérarchie militaire

(1) : Going Ocean Fast-boat : vedette rapide avec capacité trans-océanique - capacité : 2 tonnes de cocaïne

(2) Les tirs de neutralisation sont réalisés sur les moteurs avec une arme de précision de 12,7 mm capable de transpercer les blindages.

Nous nous joignons aux habitants de Geudersheim pour lui présenter nos plus vives félicitations !



NOTRE VILLAGE VU DU CIEL !

Cette année, dans le cadre de la rubrique consacrée à Internet, nous vous invitons à prendre de la hauteur !

Les sites offrant des perspectives inhabituelles sont de plus en plus nombreux et performants. Nous avons sélectionné quelques prises de vue de notre village vu du ciel sur <http://city.zorgloob.com/?ville=26545&lib=GEUDERTHEIM>

Les possibilités de ce site permettent de profiter de photos précises et d'une résolution exceptionnelle...



Pourriez-vous estimer la longueur des rues de Geudertheim ?

1/ Quelle est la longueur de la rue du Général de Gaulle ?

- ☐ A. 800 m
- ☐ B. 1,4 km
- ☐ C. 2,2 km

2/ Quelle est la longueur de la route de Bietlenheim ?

- ☐ D. 400 m
- ☐ E. 600 m
- ☐ F. 745 m

3/ Quelle est la longueur de la Zone 30, au cœur du village ?

- ☐ G. 50 m
- ☐ H. 100 m
- ☐ I. 150 m

4/ Quelle est la longueur de la rue Pasteur ?

- ☐ J. 100 m
- ☐ K. 200 m
- ☐ L. 500 m

5/ Quelle est la longueur de la rue Hornwerck ?

- ☐ M. 450 m
- ☐ N. 500 m
- ☐ O. 600 m

6/ Quelle est la longueur de la rue Sainte Maison ?

- ☐ P. 150 m
- ☐ Q. 300 m
- ☐ R. 420 m

7/ Quelle est la longueur de la rue de l'Arche ?

- ☐ S. 50 m
- ☐ T. 80 m
- ☐ U. 100 m

8/ Quelle est la longueur de la rue du Chevreuil ?

- ☐ V. 100 m
- ☐ W. 200 m
- ☐ X. 300 m

9/ Connaissez-vous les coordonnées géographiques de Geudertheim ?

- ☐ Y. latitude 48,716667° N; longitude 7,75° E
- ☐ Z. latitude 42,426741° N; longitude 8,01° E

Question BONUS !

10/ Nous avons intentionnellement déformé une photo qui illustre l'un des articles de ce journal.

⇒ Saurez-vous retrouver la page ?



peep

PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

L'Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Public (PEEP) présente activement au sein des écoles maternelle et élémentaire de notre village depuis plus de 35 ans, tout en étant indépendante, fait partie d'une **structure organisée et performante** qui lui apporte un soutien documentaire, juridique et technique.



Majoritairement élus aux Conseils des Ecoles, ses délégués proposent, argumentent et défendent les projets pour **l'amélioration de la vie scolaire des enfants et des enseignants : hygiène, sécurité, qualité des infrastructures...**

Les activités réalisées par les membres bénévoles de la « PEEP de Geudertheim », qui grâce au concours de tout le village, permettent une aide financière indispensable, sont : ramassage bi-annuel de vieux papiers (**42 tonnes** sur la dernière année), la bourse aux jouets...

Les sommes ainsi recueillies sont redistribuées sous forme de participation aux activités comme : le centre aéré, l'atelier chorégraphique... et sous forme d'aides financières diverses telles que l'achat de petits matériels scolaires, aides aux différentes sorties scolaires...

La PEEP de Geudertheim est également présente au Collège de Hoerdt afin de vous représenter au Conseil d'Administration et aux Conseils de Classes.

Nos actions :

Participations aux Conseils des Ecoles,
Action en faveur de la nouvelle cour d'école,
Prix du Jeune Dessinateur,
Défense de la sécurité aux abords des écoles,
Atelier Chorégraphique tous les mercredis,
Soutien financier aux diverses activités scolaires.

Vos représentants aux conseils des écoles pour 2006/2007 sont :

Ecole maternelle : Alain ROSET, Claire MONTERASTELLI, Anne ARBOGAST, Dominique CHABERT.

Ecole Elémentaire : Pascale MEYER, Célia DE MAGALHAES, Cécile HERRMANN, Claire MONTERASTELLI, Sylvie KELLER, Anne STRAUB.

Responsable collège : Marie KREYENBIHLER

Vous vous sentez concernés par la vie scolaire de vos enfants,

Contactez-nous au 03 88 51 88 32

VIVRE L'ECOLE

ASSOCIATION INDEPENDANTE DE PARENTS D'ELEVES

vivre.lecole@libertysurf.fr

Une ligne d'action claire

VIVRE L'ECOLE s'engage à œuvrer pour l'épanouissement de l'enfant dans son école, dans le respect les uns des autres

Un enjeu et un ancrage local

L'association agit depuis plus de 15 ans, uniquement pour les écoles maternelle et élémentaire de Geudertheim et le collège de Hoerdt.

Une indépendance emblématique

VIVRE L'ECOLE ne dépend d'aucune organisation régionale, nationale, politique ou religieuse, et est une association indépendante dont les membres disposent de toute liberté de proposition et d'initiative.

Parents, rejoignez-nous !

Pour participer aux activités de l'association ou pour vous tenir informés avec objectivité et en toute clarté, contactez nous au 03 88 51 89 06 ou par mail : vivre.lecole@libertysurf.fr



La confection des colis de matériel scolaire

Nos actions

Participation et assiduité aux conseils des écoles maternelle et élémentaire et dans les instances au collège, afin de répercuter vos attentes auprès des enseignants et des élus.

Centrale d'achat de fournitures scolaires pour **tous les élèves et parents** des écoles maternelle et élémentaire

Proposition **d'adhésions gratuites pour un an à la bibliothèque de Geudertheim pour tous les enfants** des écoles maternelle et élémentaire

Action Langues lancée en 2005 pour les enfants des écoles élémentaire et maternelle.

Promotion des parents conteurs à l'école maternelle

Participations aux aspects matériels des écoles et du collège de Hoerdt

Vos représentants pour l'année 2006/2007

Pour l'école maternelle :

Katerine DO, Christelle MERTZ

Pour l'école élémentaire:

Marie Claire FISSIER, Marek SZULGA,
Michèle HEUSSNER, Carole MAGGIOLI

Pour le collège, élu au Conseil d'Administration :

Marek SZULGA

L'UNIAT COMMUNIQUE...

Section locale de
GEUDERTHEIM



plus de 80 ans au service des assurés sociaux,
jeunes et moins jeunes

- On ne peut pas tout savoir -

Vous êtes invalide, accidenté du travail, malade, handicapé, chômeur, veuf-veuve, préretraité, retraité, personne âgée, l'UNIAT vous informe, vous conseille et peut vous aider et vous défendre dans toute problématique de Sécurité Sociale.

Par exemple, savez-vous que certains handicapés peuvent prendre leur retraite pleine et entière dès 55 ans ? Ci-après quelques précisions :

Retraite des handicapés : dès 55 ans

Cette possibilité, jusqu'ici réservée aux titulaires de la carte d'invalidité à 80 %, vient d'être étendue, même sans carte d'invalidité ni allocation aux adultes handicapés :

- aux accidentés du travail (maladie professionnelle) avec taux d'incapacité d'au moins 66 % ;
- aux accidentés de droit privé atteints d'une incapacité d'au moins 44 % fixée par transaction ou décision de justice.

Il faut toutefois réunir assez de trimestres validés et cotisés et avoir, pendant toute cette période, été handicapé à 80 % ou accidenté à 66 et 44 %.

Par ailleurs, bien des handicapés hésitent à prendre leur retraite anticipée, car leur pension était réduite au nombre de trimestres réunis, par exemple 140/160^e en cas de validation de 140 trimestres. Cette minoration est désormais supprimée, la pension étant liquidée comme s'il y avait 160 trimestres, et de façon définitive, avec bonification enfants le cas échéant.

Pour tous renseignements complémentaires :

Contacts : WEIL Charles - 03 88 51 93 04
BRUCKMANN Charles - 03 88 51 16 22

UNIAT - Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail
Assurés sociaux - préretraités - retraités de tous régimes - veuves - personnes âgées
Association à but non lucratif, créée en 1924, reconnue représentative par décret du 15 septembre 1950
Siège social : 28, rue du faubourg de Saverne - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 00 05 - Fax 03 88 21 04 83

DE 7 A 77 ANS !

Le but de ce jeu est de trouver où placer les chiffres de 1 à 9 sur la grille en utilisant les chiffres visibles comme point de départ. Chaque chiffre de 1 à 9 ne peut être utilisé qu'une seule et unique fois par rangée, colonne ou région de 3 cases sur 3.

Votre langue aux chats ? ➔ retrouvez la solution page 44

NOTRE DÉCHETTERIE...



HORAIRES D'OUVERTURE			
01 Avril au 30 Septembre		01 Octobre au 31 Mars	
Mardi	14h00 à 18h00	Mardi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 19h00	Vendredi	14h00 à 17h00
Samedi	8h00 à 12h00 13h00 à 18h00	Samedi	9h00 à 12h00 13h00 à 17h00



	9		5		8		4	
2	7						5	8
		8				3		
4				2				6
			8		9			
7				1				3
		1				5		
3	5						9	4
	4		7		2		3	

Au service des habitants...



MAIRIE DE 67170 GEUDERTHEIM

83, rue du Général de Gaulle

☎ 03 88 51 12 61 • ☎ 03 88 51 95 14

✉ mairie.geudertheim@wanadoo.fr

La MAIRIE DE GEUDERTHEIM

Heures d'ouverture

Tous les jours de 8 h à 12 h

ainsi que les après-midi :

les lundi, mardi et jeudi : de 14 h à 17 h

le mercredi : de 14 h à 19 h

le vendredi : de 14 h à 16 h

M. le Maire et ses Adjoints sont à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat de la Mairie.

La MAISON DES SERVICES de notre Communauté de Communes

Pour tout renseignement :

Maison des Services de la Basse Zorn

34, rue de la Wantzenau

BP 24

67728 HOERDT Cedex

☎ 03 90 64 25 50 • ☎ 03 90 64 25 69

Courriel : communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

Site : www.cc-basse-zorn.fr



Imprimerie Modern'Graphic

ZI. 3 rue Louis Armand - BP. 28 - 67620 SOUFFLENHEIM

Tél. 03 88 05 78 45 - Fax 03 88 86 77 81

www.moderngraphic.fr • e-mail : contact@moderngraphic.fr

**Impression
numérique couleur**



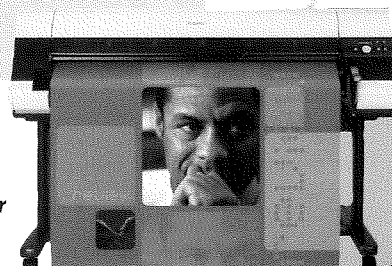
- Affiches A3+
- Personnalisation complète de vos documents (carte d'invitation, vœux, courriers...)
- Mailings
- Impression de document en petites séries en couleur
- Cartes de visite

**Elargissez la palette
de vos possibilités à des coûts limités !**

Traceur grand format

- Impression d'affiches couleur à l'unité format A0 (840 x 1188 mm)
- Adhésif extérieur
- Vinyl

• **Bandeaux intérieurs et extérieurs en couleurs (largeur : 1,10 m longueur : illimitée)**



REMISE 15%
sur présentation
de cette
annonce

INFOS UTILES : HORAIRES DES BUS et CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES

LES AUTOBUS MUGLER :

modalités de la desserte de notre Commune par ces bus du réseau 67

au 30/09/2006

Geudertheim <> Strasbourg						
Jours de circulation	L M M e J V S	L M M e J V S	L M M e J V S	L M M e J V S	L M M e J V S	L M M e J V S
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	oui	oui	non	oui	oui	oui
Heures des départs						
Geudertheim - Hof	05:40	06:50	07:04	08:15	09:05	13:10
Geudertheim - Presbytère	05:42	06:51	07:05	08:16	09:06	13:11
Geudertheim - Mairie	05:44	06:52	07:06	08:17	09:07	13:12
Heures d'arrivée						
Strasbourg - Wissembourg	06:04	07:19	07:29	08:44	09:29	13:34
Strasbourg - Place de la Gare	06:05	07:20	07:30	08:45	09:30	13:35

Strasbourg <> Geudertheim						
Jours de circulation	L M M e J V S	L M M e J V	L M M e J V S	L M M e J V S	L M M e J V	L M M e J V
Circule en période scolaire	oui	oui	non	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	oui	oui	oui	non	oui	oui
Heures des départs						
Strasbourg - Place de la Gare	12:40	16:50	17:40	17:50	18:10	18:40
Strasbourg - Wissembourg	12:41	16:51	17:41	17:51	18:11	18:41
Heures d'arrivée						
Geudertheim - Mairie	13:05	17:20	18:04	18:14	18:34	19:09
Geudertheim - Presbytère	13:06	17:21	18:05	18:15	18:35	19:10
Geudertheim - Hof	13:07	17:22	18:07	18:17	18:37	19:12

S. A. COURRIERS Automobiles - MUGLER ☎ 03 88 89 40 53 • www.voyagesmugler.com

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Noël :

Samedi 23 décembre 2006
Lundi 8 janvier 2007

Hiver :

Samedi 24 février 2007
Lundi 12 mars 2007

Printemps :

Samedi 14 avril 2007
Mercredi 2 mai 2007

Fin de l'année :

Mercredi 4 juillet 2007

Dates données sous réserve
de modifications ultérieures
des institutions compétentes.



VOIRIE : BILAN ET PROJETS

TRAVAUX REALISES EN 2006

Rue du Chevreuil
Rue Hof
Rue des Noyers
Rue des Pommiers
Rue des Pruniers

Maitre d'ouvrage :

Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Maitre d'œuvre :

DOE Haguenau

Entreprise :

EUROVIA

Suivi des travaux :

Pour la Communauté de Communes :

MM Bernard PITOISSET et Sébastien MEYER

Pour notre Commune :

M. Pierre GROSS, Adjoint au Maire

TRAVAUX DE VOIRIE PREVUS EN 2007

Aménagement :

Impasse du Chevreuil
Rue du Coteau
Rue de la Zorn

Accotement :

Rue de la Forêt
(« Straßburgerweg »)

☞ Pour toute information concernant la réalisation de ces travaux M. Pierre GROSS, Adjoint au Maire, est à la disposition des riverains. Prière de prendre rendez-vous au secrétariat de la

Mairie

☎ 03 88 51 12 61



PALMARES DU CONCOURS 2006 DE FLEURISSEMENT ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR

GRAND PRIX TOUTES CATEGORIES

avec Félicitations du Jury !

M. et Mme Joseph HARNISCH

1^{er} Prix de Fleurissement & d'aménagement extérieur

M. et Mme Christophe ELTER

M. et Mme Eugène KRESS



Bourgeon d'Or

Fleurissement et aménagement extérieur

M. et Mme François BRUDER

M. et Mme Francis SCHUTZ

M. et Mme Bernard STRIEGEL

M. et Mme Marek SZULGA



Bourgeon d'Argent

Fleurissement et aménagement extérieur

M. Philippe KAUFFMANN

M. et Mme Jean-Paul LERGENMULLER

M. et Mme Christian LORENTZ

M. et Mme Jean-Pierre ZERR

Bourgeon de Bronze

Fleurissement et aménagement extérieur





TOUTES NOS FELICITATIONS !

Les Anniversaires

Au cours de cette année 2006, M. le Maire accompagné d'un Adjoint, a eu le plaisir et le privilège de présenter les meilleurs vœux au nom de la Commune et de remettre un arrangement floral (de l'Etablissement Horticole SCHWARZ) ou une corbeille garnie (de notre COOP) :

Pour les 90 Ans

à Mme Gertrude HOELTZEL Vve ROESCH
née le 30 janvier 1916
domiciliée 5, rue du Général Leclerc

à Mme Frieda LIBS Vve LANG
née le 27 mai 1916
domiciliée 21, rue du Chevreuil

Pour les 85 Ans

à Mme Salomé RITTER Vve MUHL
née le 14 avril 1921
domiciliée 2, rue du Moulin

à M. Charles SCHNEIDER
né le 10 juillet 1921
domicilié 27, rue du Général de Gaulle

à Mme Madeleine BAUER Vve GREDER
née le 25 septembre 1921
domiciliée 81, rue du Général de Gaulle

à Mme Carmen HIRSCH Vve HARTMANN
née le 18 octobre 1921
domiciliée 2, rue du Moulin

Ces visites sont devenues une coutume dans notre village...
appliquées dès le 85^{ème} Anniversaire, puis tous les 5 ans.



Les Anniversaires de Mariage

Noces de Diamant (60 ans de vie commune)

M. Albert Philippe KRIPPLEBEN
& Mme Marie Madeleine UMECKER
mariés (à Geudertheim) le 15 Novembre 1946
domiciliés 29, rue du Général de Gaulle

Noces d'Or (50 ans de vie commune)

M. André Lucien WEBER
& Mme Berthe ROSER
mariés (à Geudertheim) le 13 janvier 1956
domiciliés 8, rue Dietweg

M. Georges Chrétien LOSER
& Mme Georgette ROSER
mariés (à Geudertheim) le 3 février 1956
domiciliés 24, rue du Général de Gaulle

M. Jean Georges KNIPPER
& Mme Frieda MEISSNER
mariés (à Geudertheim) le 13 juillet 1956
domiciliés 17, rue du Moulin

M. Charles Chrétien HOECHSTETTER
& Mme Cécile Charlotte DIEBOLT
mariés (à Geudertheim) le 10 août 1956
domiciliés 35, rue Sainte Maison

M. Alfred Georges METZGER
& Mme Yvonne PETER
mariés (à Weitbruch) le 28 septembre 1956
domiciliés 22, route de Bietlenheim

M. Gilbert Charles PFEIFFER
& Mme Marie Madeleine GOICHON
mariés (à Brumath) le 19 octobre 1956
domiciliés 4, rue du Général Leclerc

M. Charles Chrétien MUHL
& Mme Gilberte Yvonne DEGEN
mariés (à Strasbourg) le 10 novembre 1956
domiciliés 2, rue Hornwerck



- édition 2006/2007 -



COMITE DE FETES DE GEUDERTHEIM

Association qui regroupe toutes les Associations du village

Contact : Jean HAMM - 34, Rue Sainte Maison

☎ 03 88 51 80 01 - CdF.Geud@wanadoo.fr

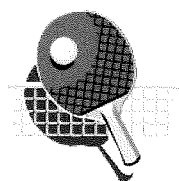


A E S ALSACE

Actions et Echanges Slaves : association humanitaire

Contact : Malou ARMAND - 19, rue des Cerisiers

☎ 03 88 51 81 26 - www.aesalsace.org



AMICALE PONGISTE GEUDERTHEIM

Pratique du tennis de table (ping-pong) en compétition

Contact : Bertrand STEINMETZ - 60, Rue du G^{al} de Gaulle

☎ 03 88 68 30 06



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Gestion des activités sportives et des fêtes des pompiers

Contact : Bernard LOSER - 3, Rue de la Rivière - ☎ 03 88 51 82 02

Pour toute intervention FAITES LE 18



ASSOCIATION 'LES AINES RURAUX DE GEUDERTHEIM'

*Retrouvailles des personnes âgées autour d'activités diverses
comme les jeux de société, le tricot ou le chant*

Contact : Marthe HARNISCH - 30, Rue Hornwerck

☎ 03 88 51 04 72



ASSOCIATION DE GEUDERTHEIM POUR LA PECHE & LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Pêche et loisirs. Concours annuels pour initiés et amateurs

Contact : Alfred WAEFFLER - 13, Rue du Chevreuil

☎ 03 88 51 82 69

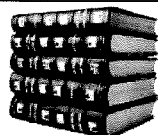


ASSOCIATION EDUCATIVE ET CULTURELLE DE GEUDERTHEIM - A. E. C. G.

Activités diverses dont la chorale adulte

Contact : André LAMBLIN - 20, Rue de la Zorn

☎ 03 88 51 98 58



BIBLIOTHEQUE DE L' A. E. C. G.

Gestion de la Bibliothèque et du Centre de Documentation

Contact : Anne LAMBLIN - ☎ 03 88 51 98 58



ASSOCIATION THEATRALE 'LES GEYDERTHER WACKES'

*Pratique théâtrale, représentations de pièces en dialecte alsacien
lors d'une tournée en début d'année*

Contact : Alfred JUNG - 2, Rue Sainte Maison

☎ 03 88 51 17 32



BODY - FITNESS CLUB

Pratique de la gym : step, aérobic, CAF

Les cours de fitness sont mixtes

Contact : Brigitte EYERMANN - 9, Rue de la Zorn

☎ 03 88 51 15 39



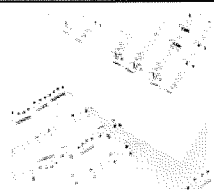
CHAPAFRA

Club de bricolage

Contacts : CHARlotte ☎ 03 88 51 91 06 - ☎ 06 29 59 68 30

PATricia ☎ 03 88 68 30 33

FRAnçoise ☎ 03 88 51 17 93

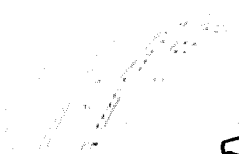


CHORALE PAROISSIALE

Chorale mixte

Contact : Charlotte VOLTZENLUGEL - 7, Rue Sainte Maison

☎ 03 88 51 91 06



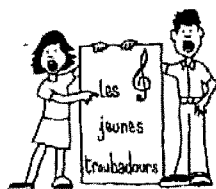
CHORALE SAINTE CECILE

*Chorale mixte. Animation lors de messes et offices religieux,
animations avec d'autres chorales du Rectorat de Brumath*

Contact : Eugène STEINMETZ - 9, rue des Cerisiers

☎ 03 88 51 06 35

☞ *Nous sommes à la recherche de candidats ! Faites-vous connaître !*

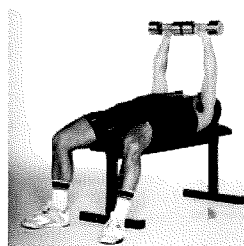


CHORALE 'LES JEUNES TROUBADOURS'

*Concert de Noël, animation de fêtes y compris dans les Eglises,
pratique du chant choral*

Contact : Jean-Pierre ZERR - 8, Chemin de la Froen

☎ 03 88 51 19 20



CLUB D'HALTEROPHILIE MUSCULATION DE GEUDERTHEIM

Haltérophilie en compétition

en Championnats d'Alsace et de France, musculation

Activités ouvertes aux dames et aux jeunes à partir de 12 ans

Contact : Bernard METZGER - 63, Rue du G^{al} de Gaulle

☎ 03 88 51 95 89



FOOTBALL CLUB DE GEUDERTHEIM

Pratique du football

Contact : Raymond WOLFF - 4a, Rue des Potagers

☎ 03 88 51 00 71



SOCIETE DE MUSIQUE PAYSANNE & GROUPE FOLKLORIQUE DE GEUDERTHEIM

*Pratique de la musique et de la danse folklorique
pour enfants et adultes*

*Programmation de concerts, spectacles, diverses sorties détente
tout au long de l'année*

Contact : Yves OHLMANN - 1, Rue de la Paix

☎ 03 88 59 35 54 - jeremyohlmann@hotmail.com



P. E. E. P. GEUDERTHEIM

*Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique
de Geudertheim et du Collège de Hoerdt*

Contact : Pascale MEYER - 16, Rue des Primevères

☎ 03 88 51 88 32 - peep.geudertheim@tiscali.fr



PETANQUE CLUB DE LA ZORN GEUDERTHEIM

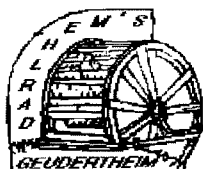
Pratique de la pétanque

Divers concours ont lieu durant l'année

Entraînements au terrain, Route de Hoerdt

Contact : Bertrand BRUCKER - 10, Rue des Violettes

☎ 03 88 68 32 10



S'MEHLRAD

ASSOCIATION GEUDERTHEIM CULTURE LOISIRS ET SPORTS

Carnaval des enfants, actions humanitaires, expositions artistiques et artisanales

Contact : Georges HAMM - 29B, Rue Hornwerck

☎ 03 88 51 88 57

BADMINTON

*Entraînement et matches de badminton
en loisirs*

Contact : Noël HEILMANN

24, Rue Louis Pasteur

☎ 03 88 51 94 97



MARCHE

Marches populaires de nuit

Randonnées pédestres

Contact : Corinne GEISSLER

27, Rue Sainte Maison

☎ 03 88 51 83 18



VIVRE L'ECOLE GEUDERTHEIM

*Association de Parents d'Elèves des Ecoles
de Geudertheim et du Collège de Hoerdt*

Contact : Marie Claire FISSIER - 6, Rue de Schauenbourg

vivre.lecole@libertysurf.fr

Fondée en 1927, cette Association rassemble Orphelines et Orphelins, victimes de toutes guerres : La Résistance - 1914/1918 - 1939/1945 - Indochine - Afrique du Nord ; elle est lauréate de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Son but :

- rassembler les Filles et Fils des Morts pour la France, victimes de toutes les guerres et du terrorisme, en excluant tout caractère politique ou confessionnel.
- Resserrer les liens entre veuves, ascendants et orphelins constituant la « famille des Morts pour la France ».
- Défendre les droits des orphelins de guerre, notamment sur le plan des aides sociales et du droit au travail.
- Assurer le Souvenir pour perpétuer la mémoire des femmes et des hommes « morts pour la Patrie » et défendre les valeurs morales pour lesquelles ils ont donné leur vie.

A l'initiative des « fils des tués » une plaque commémorative a été inaugurée le 1^{er} novembre dernier au cimetière de Brumath en présence de la Présidente Départementale Mme MANTO - BIGAY, de M. Jeannot CONRATH, Conseiller fédéral et Président adjoint de l'Association, de Mme CRIQUI, Déléguée du secteur de Brumath et de Mme Charlotte VOLTZENLUGEL qui représentait la commune de Geudertheim à cette émouvante cérémonie. Le Président Léon BALL du « Souvenir Français » a prononcé le discours d'ouverture, suivi par ceux de la présidente et du président adjoint. Merci à M. Etienne WOLF, maire de Brumath d'avoir soutenu moralement, physiquement et financièrement cette manifestation.

Personne n'a oublié la rude enfance, les restrictions, les angoisses et les traumatismes dus à la guerre de ces enfants, conjoints ou parents de ceux qui sont morts durant les conflits du 20^{ème} siècle. Il y a eu bien sûr les hommes et les femmes incorporés de force dans l'armée

allemande, les victimes civiles des bombardements, les disparus et portés disparus, les résistants, les déportés mais aussi les incorporés dans les différentes armées françaises (on pense en général aux deux guerres mondiales, mais n'oublions pas l'Algérie, l'Indochine et les guerres plus récentes).



Le « Devoir de Mémoire » n'est pas l'apanage des officiels : veuves, orphelins, mutilés ne doivent être oubliés ni dans les hommages rendus lors des cérémonies patriotiques ni dans nos cœurs ; c'est pour cette raison qu'il est important de développer les associations qui ont pour but d'entretenir cette mémoire auprès de ceux de notre génération et surtout de la transmettre aux générations suivantes. Merci à toutes les enseignantes et à tous les enseignants qui jouent un rôle considérable dans la transmission non seulement des faits historiques mais aussi des souffrances et des

conditions de vie et de mort des femmes et des hommes qui ont lutté pour notre liberté.

L'association « les Fils des Tués » (comprenez filles et fils de femmes et hommes morts pour la France) comptait, à Geudertheim, au 1^{er} novembre 2006, 10 adhérents* : MM. Altherr Charles, Frauli Albert, Klein Ernest, Roser Ernest, Winter Charles, Mmes Simon née Frauli, Mehl Marguerite, Mehl épouse Deschler-Lobstein Jeanne (Wolfisheim) et Mehl épouse Oberlé Marie-Louise (Ostwald) et la coordonnatrice de l'association sur Geudertheim :

✓ Charlotte Voltzenlugel (03 88 51 91 06)

Si , comme eux, vous êtes orphelin de guerre ou pupille de la nation, n'hésitez pas à aller les rejoindre : **c'est une façon d'honorer l'être cher que vous avez perdu.**

* d'après Mme Manto, vous êtes plus nombreux que cela ! que celles et ceux qui ne sont pas cités se signalent soit à Charlotte, soit à Mme Criqui (Brumath, tél : 03 88 51 01 03).

Merci pour votre compréhension

ASSOCIATIF

"CHAPAFRA" LE CLUB DE BRICOLAGE DE GEUDERTHEIM

NOUVEAUTÉ À GEUDERTHEIM !

3 de nos concitoyennes ont créé un club de bricolage intitulé **CHAPAFRA** (pour **CH**arlotte, **PA**tricia et **FR**ançoise). L'association est destinée aux adultes et jeunes de plus de 15 ans mais accueille aussi les petits à partir de 10 ans s'ils sont accompagnés d'un adulte.

LES DATES DES PROCHAINES RENCONTRES THEMATIQUES :



- 9 janvier 2007 : collier de perles
- 30 janvier 2007 : sac à main
- 20 février 2007 : suite et finition du sac à main
- 13 mars 2007 : tableau
- 3 avril 2007 : fagot de Dâques (chemin de table)

Elles se dérouleront à la Salle Polyvalente de 20 h à 22 h.



POUR LES RENSEIGNEMENTS & LES INSCRIPTIONS...

- CHARlotte ⇒ 03 88 51 91 06 - 06 29 59 68 30
- ou
- PATricia ⇒ 03 88 68 30 33
- ou
- FRANçoise ⇒ 03 88 51 17 93



Nouveau !

A E S Alsace : ACTIONS et ECHANGES SLAVES UNE NOUVELLE ASSOCIATION HUMANITAIRE A GEUDERTHEIM



AES Alsace, Actions et Echanges Slaves est une association humanitaire enregistrée au tribunal de Brumath au volume 29 folio n°21. Elle a été créée le 1er janvier 2006. Son siège est au 19, rue des Cerisiers et son Président est Alain Armand



LE SITE DE L'ACTION

L'équipe fondatrice a réalisé en juillet 2005, un voyage à LUTSK, une ville de 200 000 habitants au nord ouest de l'Ukraine, à 150 Km de la frontière polonaise. La région entourant cette ville s'appelle VOLYN, région défavorisée, très peu industrialisée avec **un taux de chômage de 60%**.

L'HISTOIRE DE LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION

Ce voyage était réalisé à la suite d'une invitation d'une association caritative ukrainienne que nous soutenions depuis les années 2000 au travers d'une association basée dans le nord de la France. Son président, âgé de 78 ans, n'ayant pas de successeur avait décidé d'arrêter son travail humanitaire. Nous souhaitions rencontrer les personnes et les œuvres recevant les dons de France afin de voir les modes de distribution. A notre retour, nous étions **convaincus de la nécessité de continuer avec nos moyens cette aide dans ce pays.**

LE PROJET HUMANITAIRE

1 SEMI-REMOQUE DE 90M³ PAR AN :

constitué par la collecte de :

- vêtements propres, en bon état,
- chaussures de bébé, enfant, adulte,
- articles de puériculture,
- livres, film, cd, pour l'enseignement du français,
- articles pour les hôpitaux et dispensaires,
- articles pour le bâtiment,
- articles pour la culture agricole,
- petits meubles.

POUR SOUTENIR :

- ⇒ le centre hospitalier de la ville avec son centre de premier secours, un dispensaire,
- ⇒ deux orphelinats,
- ⇒ un centre de vacances pour jeunes enfants
- ⇒ un centre de vacances pour adolescents
- ⇒ deux centres de réhabilitation pour drogués et alcooliques,

Nous remercions toutes les personnes qui partagent et s'associent à nos projets par des dons de soutien, des déposes de vêtements lavés, en bon état ou tout autre matériel pouvant servir dans ce pays.



LES ÉCHANGES CULTURELS

Au delà du soutien matériel, nous avons souhaité ajouter une dimension « échanges culturels » : partenariat entre l'Université de Lutsk et celle de Strasbourg. En effet, lors de notre séjour nos interprètes étaient deux étudiantes en langue française ainsi qu'un de leur professeur. L'Université de Lutsk dispense l'enseignement de l'allemand et de l'anglais en partenariat avec les pays concernés.

En ce qui concerne le français, il n'y a **aucun échange avec la France**. Depuis avril 2006, un professeur de philosophie, membre de notre association, est parti faire une série de 5 jours de conférences concernant la culture française.

Des premiers liens se sont établis et notre démarche est engagée avec le soutien du Rectorat de Strasbourg.

Cet été, nous avons invité nos trois interprètes pour un séjour en France. Des visites de l'Université Marc Bloch et de l'Alliance Française ont permis des rencontres avec des professeurs pouvant soutenir nos projets.

Dans l'avenir, nous souhaitons aussi organiser des échanges dans le domaine de la santé.

D'ores et déjà, nous avons le soutien d'associations telles que l'ABAMA, la Croix Rouge Française section Brumath, les Parrains de l'Espoir et nous entamons un projet de partenariat avec "S'Melhrad".

Prenez le camion en marche et soutenez financièrement son trajet de 1750 km.

Chaque euro de don lui permettra de parcourir 1,2 km.

Soyez solidaire de nos actions.

Parlez-en autour de vous...

aesalsace@free.fr

WWW.AESALSACE.ORG

Vous pouvez consulter notre **site internet** mis à jour régulièrement permettant ainsi de tenir informée toute personne intéressée par nos actions.



Notre Forêt : bilan et perspectives 7 ans après Lothar...



Le 7 juillet dernier, à l'initiative de l'Adjoint au Maire Bernard LOSER, Président délégué de la Commission de la Forêt, le Conseil Municipal et les membres de la Commission de la Forêt se sont rendus dans la forêt communale de Geudertheim avec un moyen de locomotion respectueux de l'environnement : une remorque tirée par 2 chevaux gracieusement mise à notre disposition et conduit par M. André MUHL, pour constater l'avancement des travaux de repeuplement. Les Conseillers ont ainsi pu évaluer la situation, mais aussi cerner les différents problèmes que rencontrent

les jeunes plants lors de leur développement, à savoir le gibier, la sécheresse, la chaleur, le gel tardif, les ronces, les fougères,...

Malgré la mise en place de différents dispositifs (pour enrayer ces problèmes) depuis 2002, année au cours de laquelle les plantations destinées au repeuplement ont démarré, nous avons dû constater que leur efficacité n'est pas totale et que, malheureusement, une partie des plants a été décimée.

PARCELLE 1 :

En 2004, nettoyage du terrain (broyage) et plantation de 5 000 Mélèzes et 300 Châtaigniers, qui ont bénéficié d'une protection chimique (sur une surface de 3,5 hectares).
En 2005, dégagement des plants.

PARCELLE 2 :

En 2003, toilettage et création de layons [Ndlr : un layon est « un sentier tracé en forêt pour faciliter la marche » - Le Petit Robert] tous les 25 mètres, pour être conforme aux dossiers de subventions.

PARCELLE 3 :

En 2003, toilettage et création de layons. En 2004, plantation sur 6,5 ha de 11 400 Mélèzes et de 700 Châtaigniers (protection chimique). En 2005, dégagement des plants.

Par contre, nous avons tout de même quelques bonnes nouvelles à partager avec vous, dont vous découvrirez le détail dans cet article, grâce au travail de M. HIMBER, notre Garde Forestier, qui a dressé un bilan, parcelle par parcelle, de l'avancée des travaux..



PARCELLE 4 :

C'est l'unique parcelle à avoir été épargnée par Lothar.

PARCELLE 5 :

En 2002, mise aux normes pour les dossiers de subventions. Création de layons tous les 25 m.

PARCELLE 6 :

En 2002, plantation de 1 105 Merisiers, de 425 Châtaigniers et de 3 447 Mélèzes, tous munis de protections individuelles, sur 3,1 ha. En 2005, un passage en cassage et léger dégagement.

PARCELLE 7 :

En 2002, mise aux normes et créations de layons tous les 25 m.



PARCELLE 8 :

En 2001, broyage en plein. En 2002, mise aux normes et plantation sur 16,5 ha de 1 900 Chênes, de 1 393 Mélèzes, de 1 895 Merisiers, de 1 000 Châtaigniers et de 413 autres. Pour leur protection, un enclos a été créé sur 5,1 ha et le reste a été protégé par des protections individuelles. En 2003, lors du dégagement, nous avons constaté que beaucoup de plants ont disparu suite à la mauvaise gestion, des dégâts du gibier, du gel l'hiver, au printemps, de la sécheresse. Les plantations ont été déclarées perdues. En 2006, pour atteindre les normes, un regarnis supplémentaire requis, un regarnis de 1 000 Chênes a été effectué.



PARCELLE 9 :

En 2002, broyage en plein et plantation de 6 860 Chênes, de 560 Mélèzes, de 300 Merisiers et de 100 autres sur 7,5 ha, tous munis de protections individuelles. En 2003, dégagement des jeunes plants. En 2006, regarnis avec 1 300 Chênes.

PARCELLE 10 :

En 2003, mise aux normes et créations de layons tous les 25 m.

PARCELLES 11, 12 ET 13 :

En 2003, toilettage et dégagement. En 2004, mise aux normes et ouverture de layons.

PARCELLE 14 :

En 2001, ouverture de layons, toilettage et dégagement de la régénération naturelle. En 2005, plantation de 12 800 Mélèzes et de 3 140 Merisiers sur 10,2 ha, qui ont été protégés chimiquement.

PARCELLE 15 :

En 2004, mise aux normes et ouverture de layons.

PARCELLE 16 :

En 2003, mise aux normes et ouverture de layons. En 2006, plantation avec protections individuelles de 2 700 Chênes et de 1 350 Merisiers.

PARCELLE 17 ET 18 :

En 2001, mise aux normes pour le dossier de nettoyage et créations de layons.

PARCELLE 19 :

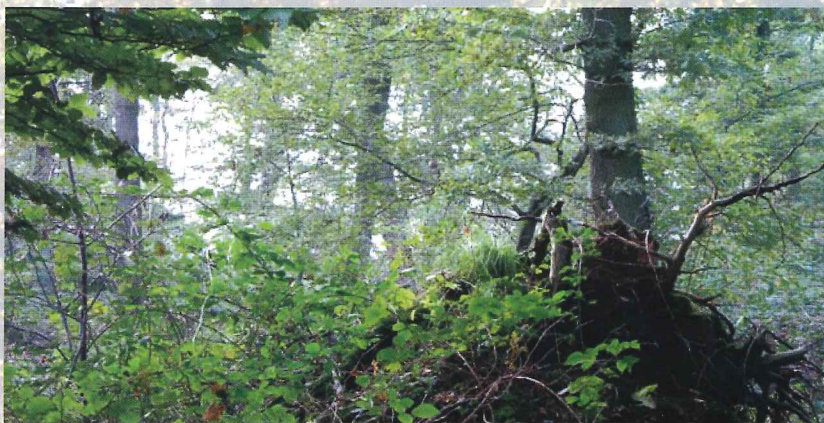
En 2003, mise aux normes et création de layons. En 2006, plantation de 700 Chênes, de 350 Mélèzes et de 175 Merisiers sur 4,5 ha.

PARCELLE 20 :

En 2001, mise aux normes. En 2005, plantation de 5 120 Mélèzes et de 1 260 Merisiers sur 4 ha.

PARCELLE 21 :

En 2004, broyage en plein sur 4,5 ha. En 2006, plantation de 900 Chênes, de 350 Mélèzes et de 175 Merisiers.



Vous pouvez constater les plantations ont

Dates sous réserve de modification, peut-être sans préavis.

Les fêtes et manifestations indiquées ici nous ont été communiquées par les associations concernées.

JANVIER	
Vendredi 5 & Samedi 6	Soirée Théâtrale - les Geyderther Wackes
Dimanche 7	Accueil des "Nouveaux Arrivants" - la Commune
	Après-Midi Théâtrale avec déjeuner - les Geyderther Wackes
Vendredi 26	Tournoi Belote - Football Club
FÉVRIER	
Dimanche 4	Traditionnel repas - la Paroisse Catholique
Dimanche 11	Concert d'Hiver - la Musique Paysanne et Groupe Folklorique
Jeudi 15	Don du Sang
Mercredi 21	Carnaval des Enfants - Association Brumathoise des Assistantes Maternelles Agréées
Samedi 24	Soirée Carnavalesque - l'Amicale des Sapeurs Pompiers
MARS	
Dimanche 11	Fête du Printemps - l'AECG
AVRIL	
Mardi 17	Don du Sang
MAI	
Mardi 1 ^{er}	Fête du 1er Mai - l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Jeudi 17	Vente Paroissiale - la Paroisse Protestante
Samedi 19	Marche Populaire - l'AGCLS S' Mehrlad
JUIN	
Dimanche 3	Concours de Pêche du 100 ^{ème} Anniversaire avec repas de midi (sur réservation)
Dimanche 10	Concours de Pêche Amateurs
Samedi 30	Concert des Elèves de l'Ecole de Musique Municipale - l'Ecole de Musique Municipale
JUILLET	
Vendredi 13	Fête du "14 Juillet" - le Comité de Fêtes
AOÛT	
Dimanche 12	Fête du Village - l'AECGLS S' Mehrlad
OCTOBRE	
Dimanche 7	Traditionnel repas - la Paroisse Catholique
Dimanche 14	EXPO' 2007 Fruits et Légumes - l'AGCLS S' Mehrlad
Mardi 16	Don du Sang
Samedi 20	Soirée Folklorique - la Musique Paysanne et le Groupe Folklorique
NOVEMBRE	
Samedi 3	Dîner Dansant à l'occasion du 30 ^{ème} Anniversaire - l'APG
Dimanche 11	Dépôt de Gerbe - la Commune
DÉCEMBRE	
Dimanche 2	Vente de l'Avent - la Paroisse Protestante
Dimanche 16	Fête de Noël des "Aînés" - la Commune
Samedi 22	"Nous chantons Noël" - les Jeunes Troubadours de Geudertheim

de 7 à 77 Ans !

Le jeu des 7 différences !



Entre ces 2 images
se sont glissées
7 différences.

*Saurez-vous
les retrouver ?*

... sinon, rendez-vous page 44
pour les solutions !





VOTRE LANGUE AUX CHATS ?

et quels chats !



Connaissez-vous votre village - page 25

Les bonnes réponses sont :
1/B, 2/D, 3/H, 4/K, 5/O, 6/Q
7/U, 8/W, 9/Y

Question bonus :

la photo est la déformation
du cliché de la page 24
(« le moulin, nos 2 églises, la Zorn »)

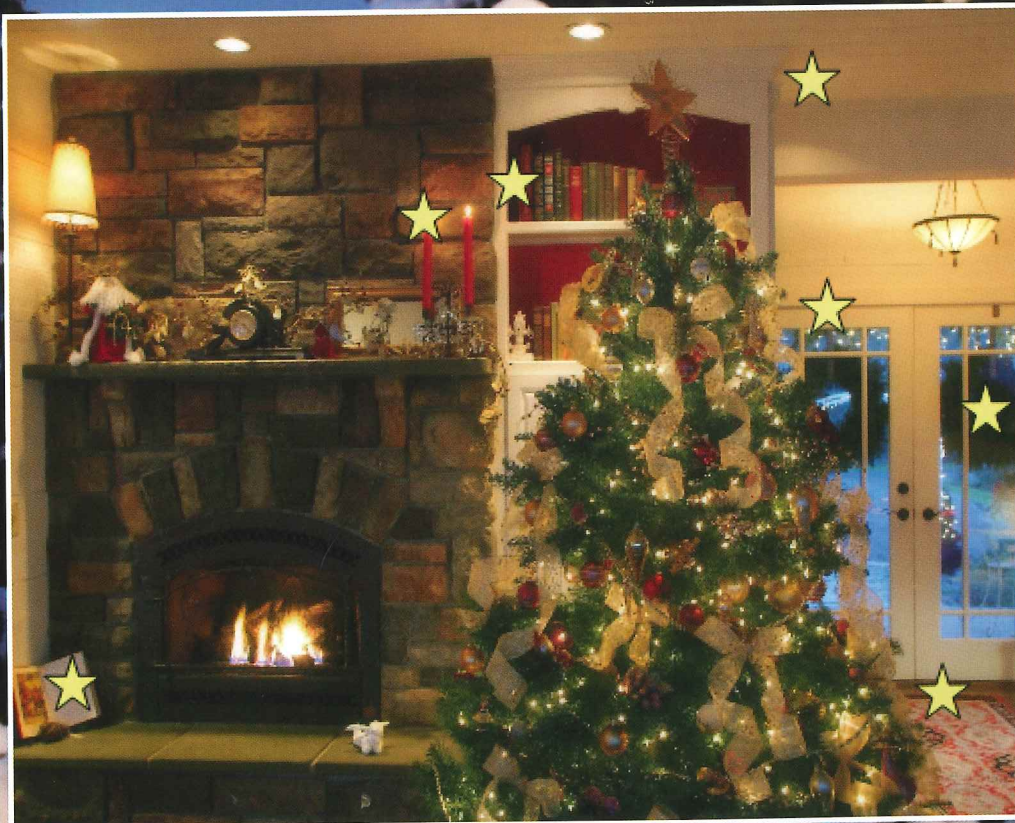
De 7 à 77 ans - page 36

La grille doit être remplie ainsi...

1	9	3	5	6	8	7	4	2
2	7	4	9	3	1	6	5	8
5	6	8	2	7	4	3	1	9
4	1	5	3	2	7	9	8	6
6	3	2	8	4	9	1	7	5
7	8	9	6	1	5	4	2	3
8	2	1	4	9	3	5	6	7
3	5	7	1	8	6	2	9	4
9	4	6	7	5	2	8	3	1

Jeu des 7 différences - page 46

Les différences sont symbolisées par les étoiles





Le Maire, les Maires Adjointes, les Conseillers Municipaux
ainsi que l'ensemble du personnel communal
se joignent aux membres de la Commission d'Information
qui ont réalisé ce journal
pour vous souhaiter
un Joyeux Noël et une Très Bonne Année 2007

Alles Gute !

